

Master of advanced studies/Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II

## **Développer l'autonomie dans l'usage de l'information écrite**

**Pertinence et modalités d'un enseignement sur la presse en  
école professionnelle dans le cadre de l'enseignement de la  
culture générale**

Mémoire professionnel présenté par

**Nicolas Freymond**

Directeur : M. Yves Renaud

Membres du jury : M. Noël Cordonnier

M. Yves Renaud

Session de juin 2015



## **Sommaire**

Introduction

Enseigner la presse en école professionnelle dans le cadre de l'ECG :  
pourquoi et comment ? **5**

Chapitre 1

Le prescrit et le possible.

L'ECG et la presse comme thème et comme moyen d'enseignement. **9**

Chapitre 2

Le réel (ou presque).

Aperçu des pratiques enseignantes relatives à la presse dans les écoles  
professionnelles vaudoises. **17**

Chapitre 3

Le souhaitable.

Des enjeux aux objectifs pédagogiques **23**

Chapitre 4

Le réalisable.

Esquisse de séquence sur le thème de la presse **29**

Conclusion **39**

Bibliographie **41**

Annexes **43**



## Introduction

### **Enseigner la presse en école professionnelle dans le cadre de l'ECG : pourquoi et comment ?**

Le présent travail trouve son origine dans le constat suivant : dans l'établissement dans lequel je suis stagiaire<sup>1</sup>, les enseignant-e-s de culture générale font fréquemment lire à leurs élèves des articles de presse en relation avec les thèmes du programme et sous les divers aspects du plan d'études, mais il est très rare que la presse elle-même constitue un thème d'enseignement. Ainsi peut-on se demander si, de même que l'on a soin d'expliquer aux élèves ce que sont la Constitution fédérale, le code civil et le code des obligations avant d'aborder les nombreux thèmes à dominante juridique du programme, il ne conviendrait pas de faire apprendre aux élèves ce qu'est la presse, à quoi elle sert et quel usage on peut en faire.

Un second constat a confirmé notre choix de nous intéresser à l'enseignement de la presse : les élèves sont relativement démunis quand ils sont invités à aller au-delà de la compréhension d'un article, notamment lorsqu'ils doivent confronter plusieurs articles sur un même sujet et prendre du recul par rapport aux informations factuelles (ou perçues telles). Au cours de l'année 2013-2014, j'ai donné pour tâche à une classe de réaliser, par groupe de 2-3 élèves ou individuellement, un « dossier de presse », soit choisir trois articles traitant d'un même sujet, les résumer, les analyser individuellement, puis les confronter. Le résultat fut, dans la majorité des cas, catastrophique : outre leurs lacunes en matière de résumé, les élèves ont été incapables d'analyser les articles et plus encore de les confronter. La responsabilité principale m'en incombe : je ne les avais pas préparés correctement, partant du principe qu'ils savaient lire, comprendre, résumer et analyser un article de presse.

De ce double constat ont découlé plusieurs séries de questions, auxquelles nous voulons répondre à grâce au présent travail. Tout d'abord, qu'est-on obligé d'enseigner aux apprenti-e-s concernant la presse et plus largement les médias d'information dans le cadre des cours de

---

<sup>1</sup> Je suis stagiaire en responsabilité au Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM), qui en tant que centre vaudois de compétences pour les professions du bâtiment, dispense une formation théorique aux apprenti-e-s en voies AFP (2 ans) et CFC (3 ou 4 ans), ainsi que la maturité professionnelle technique intégrée.

culture générale ? De quelle liberté jouissent les établissements et les enseignant-e-s pour enseigner la presse ? Au-delà des prescriptions réglementaires, quelle est la pratique en la matière actuellement ? Est-ce que la presse est enseignée aux apprenti-e-s des autres écoles professionnelles ? Le cas échéant, de quelle manière ?

Au-delà de nos observations sur notre lieu de stage, est-ce que les enseignant-e-s de culture générale des autres écoles professionnelles vaudoises font aussi fréquemment lire des articles de presse à leurs élèves ? Le cas échéant, pour quelles raisons ? Et plus largement, quels enjeux revêt la lecture de la presse dans les cours de culture générale dispensés aux apprenti-e-s ? Pour le dire autrement, en quoi est-ce pertinent de faire lire la presse aux apprenti-e-s ? Par ailleurs, peut-on se satisfaire de leur faire lire des articles en lien avec les thèmes du programme ou faudrait-il ériger la presse en thème à part entière, susceptible d'être évalué lors des examens ? Dans la seconde hypothèse, comment peut-on ou doit-on enseigner la presse aux apprenti-e-s ? Quels objectifs viser et quels moyens employer ?

Enfin, est-ce pertinent d'enseigner la presse à des élèves censés être nés dans « la société de l'information » et usant quotidiennement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ? D'autant que la presse, dans l'esprit de beaucoup, ne semble plus guère avoir d'avenir...

Ce questionnement s'inscrit dans le contexte de l'enseignement de la culture générale (ECG) aux apprenti-e-s et il est étroitement limité à celui-ci pour deux raisons. Premièrement, l'ECG est une branche à part entière qui figure dans les ordonnances de formation des professions de l'artisanat, de l'industrie, de la santé et du social. Cela signifie que son enseignement est régi par un plan d'études spécifique, formellement indépendant des plans d'études des branches apparentées des maturités fédérale et professionnelles, ainsi que du certificat de culture générale (français, histoire, géographie, droit, économie, voire sociologie), quand bien même un certain nombre d'objectifs pédagogiques sont communs. Secondement, c'est la branche que nous enseignons et connaissons donc le mieux. Il va cependant de soi que la presse est a priori susceptible de constituer un objet d'apprentissage pour d'autres branches (évidemment le français, voire l'histoire ou l'économie), au secondaire 1 comme au secondaire 2.

## **Démarche**

Pour répondre à nos questions, nous avons tout d'abord procédé à un examen du plan d'études cadre fédéral pour la culture générale et d'une sélection de plans d'études école d'établissements vaudois. Afin de vérifier la validité des observations réalisées sur notre lieu de stage et d'en savoir plus sur les pratiques en matière d'enseignement de la presse dans ces autres écoles professionnelles, nous avons ensuite sollicité des enseignants et des chefs de file de ces établissements et consulté les supports et manuels de cours qui y sont utilisés. Enfin, les résultats obtenus ayant confirmé notre conviction en la nécessité d'enseigner la presse, nous avons cherché de la littérature didactique sur le sujet afin d'élaborer une séquence thématique dédiée.

## **Plan du mémoire**

Les résultats de notre travail sont présentés au fil de quatre chapitres. Dans un premier temps, nous présentons la définition de l'enseignement de la culture générale en tant que branche d'enseignement, ainsi que les prescriptions y relatives afin de déterminer le traitement réservé à la presse et plus largement aux médias. Dans un deuxième temps, nous investiguerons les pratiques actuelles concernant la presse à la fois comme thème et comme moyen d'enseignement. Dans un troisième temps, nous étudierons les justifications explicites de ces pratiques et les soumettrons à un examen critique sous l'angle des enjeux et des objectifs d'un enseignement de la presse. Dans un quatrième temps, nous esquisserons une séquences thématique transversale dédiée à la presse et censée être adaptable à la plupart des écoles professionnelles vaudoises. Enfin, nous ferons une synthèse des résultats obtenus et pointerons quelques lacunes du présent travail, ainsi que des pistes pour y remédier.





# Chapitre 1

## Le prescrit et le possible

### L'ECG et la presse comme thème et moyen d'enseignement

#### L'enseignement de la culture générale en école professionnelle

L'enseignement de la culture générale (ECG<sup>2</sup>) est une branche scolaire propre à la formation professionnelle. Il n'est ainsi dispensé qu'en école professionnelle où il fut substitué, en 1997, aux cours de correspondance et de comptabilité élémentaire. Par conséquent, les apprenti-e-s suisses suivent d'une part des cours portant sur les connaissances et compétences propres à leur future profession (les branches techniques) et d'autre part des cours d'ECG et d'éducation physique et sportive (EPS)<sup>3</sup>. L'ECG n'est pas enseigné aux candidat-e-s aux professions commerciales – dont le plan de formation comprend des branches scolaires « classiques » de sciences humaines et sociales (français, langues étrangères, droit, économie) relevant du métier. Par ailleurs, les apprenti-e-s suivant une maturité professionnelle intégrée ou déjà au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (ou d'un certificat de maturité fédérale ou de culture générale) en sont dispensé-e-s.

Relevant de la formation professionnelle et participant par là même de la certification nationale des compétences professionnelles, l'ECG est régi par une réglementation fédérale (OCG 2006) et un plan d'études cadre fédéral (PEC CG 2006), de manière analogue aux branches techniques, qui sont réglées quant à elles par l'ordonnance de formation et le plan de formation propres à la profession visée<sup>4</sup>. Ceci étant, il ne s'agit là que d'un cadre général fixant des règles et principes uniformes pour tout le territoire national. Il revient donc aux

---

<sup>2</sup> Cet acronyme est identique à celui utilisé pour désigner l'école de culture générale. Pour cette raison sans doute, une variante – eCG – lui est parfois préférée. Dans le présent travail, il ne sera jamais question de l'école de culture générale et l'acronyme sera donc exclusivement employé pour désigner l'enseignement de la culture générale tel qu'il est dispensé en école professionnelle.

<sup>3</sup> La dotation horaire de l'ECG s'élève 120 périodes par année sur toute la durée de la formation (2, 3 ou 4 ans ; art. 3 OCG). Les cours d'ECG sont généralement dispensés à raison de 3 périodes consécutives ou une semaine sur deux à raison de 4 périodes consécutives, respectivement 2 périodes consécutives (en alternance avec l'EPS).

<sup>4</sup> La note finale d'ECG compte pour au moins 20% dans la note globale de la procédure de qualification pour l'obtention du CFC ou de l'AFP visé, les 80% restants étant répartis entre les branches techniques et la pratique à raison généralement de 30 et 50% respectivement (art. 8 al. 2 OCG).

établissements de formation (les écoles professionnelles), sous le contrôle du service de la formation professionnelle du canton concerné – dans le cas vaudois, la Direction générale de l’enseignement postobligatoire (DGEP) – de traduire ces règles et principes en un plan d’études école (PEE) définissant dans le détail le cursus d’ECG, qui varie par conséquent d’une école à l’autre (art. 5 OCG).

L’ECG ne correspond pas à une discipline académique particulière. Au contraire, il a été conçu comme une combinaison de savoirs et de compétences provenant de diverses disciplines relevant des sciences humaines et sociales dont les autorités fédérales ont estimé qu’ils étaient nécessaires aux apprenti-e-s pour mener à bien leur vie professionnelle, personnelle et sociale. Ainsi, nous avons affaire ici à une branche tirant sa définition et sa raison d’être non pas d’un processus scientifique autonome, c’est-à-dire de controverses et de consensus savants fondés en raison et obéissant à des exigences épistémologiques et méthodologiques, mais d’un mélange de considérations politiques, sociales et économiques coulées dans le marbre réglementaire par une autorité administrative fédérale<sup>5</sup>.

Selon cette réglementation, « l’enseignement de la culture générale transmet des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s’orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels. » (Art. 2 al. 1 OCG) Cet objectif général se décline en plusieurs objectifs (art. 2 al. 2 OCG) :

- a. le développement de la personnalité ;
- b. l’intégration de l’individu dans la société ;
- c. l’encouragement des aptitudes à l’apprentissage et à l’exercice d’une profession ;
- d. la promotion de connaissances et d’aptitudes économiques, écologiques, sociales et culturelles qui rendent les personnes en formation capables de contribuer au développement durable ;
- e. la concrétisation de l’égalité des chances pour les personnes en formation des deux sexes dont le parcours scolaire et le vécu culturel sont différents.

---

<sup>5</sup> À l’origine, il s’agissait de l’Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Sa fusion avec le Secrétariat d’Etat à l’éducation et à la recherche, début 2013, donna naissance au Secrétariat d’Etat à la formation, à la recherche et à l’innovation (SEFRI) dont dépend désormais la formation professionnelle.

Nous relèverons de surcroît que cette liste n'est pas exhaustive. En effet, l'ECG « vise notamment » ces objectifs. Il est donc a priori possible de lui assigner des objectifs complémentaires.

Il revient au PEC de définir l'organisation de l'ECG (art. 4 OCG). On y trouve en particulier une présentation détaillée des objectifs pédagogiques érigés en un « concept didactique et pédagogique » (PEC CG, p. 5). L'ECG est ainsi d'abord conçu comme un « enseignement thématique » dont les contenus d'apprentissage sont donc organisés par thèmes et non dans une logique disciplinaire. Ces « thèmes » doivent se rapporter à la « réalité personnelle, professionnelle et sociale » (réalité PPS) des personnes en formation. Enfin, l'ECG est « orienté vers une pédagogie active » censée favoriser la responsabilisation et l'autonomie des élèves.

Les « objectifs de formation » sont formulés en termes de compétences à acquérir ou développer dans 2 domaines distincts qui « doivent être combinés dans l'enseignement ». Le premier domaine s'intitule « Langue et communication » et comprend les compétences linguistiques et communicationnelles mobilisables dans les contextes personnels, professionnels et sociaux. Le second domaine est baptisé « Société » et consiste en huit aspects correspondant à huit « approche[s] spécifique[s], utile[s] pour prendre en compte la réalité PPS des personnes en formation dans les thèmes du PEE » (PEC CG, p. 6). Ces huit aspects sont présentés dans un ordre strictement alphabétique dans le dessein express de souligner l'absence de hiérarchie et donc l'obligation des enseignant-e-s de n'en négliger aucun :

- 1) Culture
- 2) Droit
- 3) Ecologie
- 4) Economie
- 5) Ethique
- 6) Identité & socialisation
- 7) Politique
- 8) Technologie

Le PEC présente pour chaque aspect une idée directrice (i.e. une description de l'aspect et de son importance pour les personnes en formation) et des objectifs de formation en termes de compétences visées (cf. PEC CG, p. 12-21). L'idée est la suivante : « Lors du traitement d'un

thème, les divers aspects se complètent les uns les autres et permettent un travail interdisciplinaire sous divers angles. Des perspectives transversales telles que *Histoire*, *Genre* et *Développement durable* en élargissent le champ. » (PEC CG, p. 6)<sup>6</sup>

Ainsi, selon le PEC, l'ECG est un enseignement thématique dans lequel chaque thème fait nécessairement l'objet d'un traitement combinant deux domaines et, au sein du second domaine, plusieurs des huit aspects de bases et des trois aspects transversaux. Le PEC n'impose pas de thèmes, mais il comporte, en annexe, une liste de « contextes PPS facilitant le choix de thèmes PEE ».

Il ressort de cet aperçu des prescriptions relatives à l'ECG que les établissements jouissent d'une certaine liberté pour choisir les thèmes et décider de leur traitement. Un examen comparatif des plans d'études école (PEE) des écoles professionnelles vaudoises révèle toutefois des tendances lourdes et une diversité marginale<sup>7</sup>. En effet, par-delà la relative variété des intitulés des thèmes, les connaissances et les compétences visées sont largement identiques, les écoles se distinguant essentiellement par leurs choix en matière d'agencement curriculaire et d'articulations entre les thèmes.

### **Enseigner la presse dans le cadre de l'ECG : les prescriptions fédérales**

Mais alors, que prévoit le PEC s'agissant de la presse et plus largement des médias ? En tant que thème ou objet d'apprentissage, peu de choses, sans nul doute parce qu'il se concentre sur le « concept didactique et pédagogique » de la culture générale et laisse le choix des thèmes aux établissements. Ceci étant, dans son annexe présentant des « propositions pour la formulation d'objectifs et la fixation de contenus dans le PEE », il est fait mention des « mass médias » pour le domaine « Langue et communication » (PEC 2006, p. 24), d'une part, et du « rôle des médias » pour l'aspect « Politique » du domaine « Société » (*Ibid.*, p. 26), d'autre part. On en déduit que l'autorité fédérale compétente estime légitime de traiter de la « communication des mass médias » et du « rôle des médias » en matière politique dans le cadre de l'ECG.

---

<sup>6</sup> Cette mention de l'interdisciplinarité est unique dans toute la réglementation. Il s'agit manifestement d'une erreur, dans la mesure où il est admis que l'ECG ne permet pas aux élèves de développer de véritables aptitudes à l'interdisciplinarité faute de connaissances disciplinaires suffisantes. Par ailleurs, on relèvera que même les enseignant-e-s de culture générale en sont pour la plupart incapables en raison d'un cursus universitaire mono-disciplinaire.

<sup>7</sup> Nous avons réalisé cet examen collectivement dans le cadre de la didactique de la culture générale sous la direction de M. Beat Muheim (MSCG 21).

Mais au-delà de ces deux mentions, presque anecdotiques, dans quelle mesure les objectifs de formation prescrits par le PEC permettent-ils d'enseigner la presse ? Et, le cas échéant, de quelle manière ?

Pour le domaine « Langue et communication », le PEC prescrit des objectifs de formation sur la base d'une conception consacrant la « compétence linguistique générale » consistant en la communication verbale et non verbale, avec une priorité accordée au mode verbal. Cette compétence générale est constituée de trois compétences « partielles » (réceptive, productive et normative) auxquelles correspondent trois objectifs de formation. Le premier de ces objectifs permet a priori de légitimer l'enseignement de la presse dans le cadre de l'ECG. Il s'agit de l'objectif relatif à la compétence réceptive : « comprendre des expressions verbales et non verbales dans des situations de communication PPS » (PEC 2006, p. 10). Il reste alors à en déterminer les modalités et les objectifs spécifiques, étant entendu qu'il s'agit d'aller au-delà de la compréhension en lecture.

Pour le domaine « Société », la question peut être posée de deux manières et dès lors susciter des réponses très différentes. Si l'on se demande si l'enseignement de la presse est compatible avec les objectifs relatifs aux divers aspects tels qu'énoncés dans le PEC, alors on répondra que c'est immédiatement le cas pour un objectif d'ordre économique et médiatement pour des objectifs associés aux aspects « Culture », « Politique » et « Identité & socialisation ». En effet, un enseignement sur la presse permettrait aux élèves d'être des « consommateur[s] avisé[s] » opérant des choix raisonnés pour satisfaire leurs besoins en information. En outre, ils seraient en mesure d'« analyser des questions et des problèmes politiques » notamment du point de vue des stratégies de communication des partis politiques et du rôle de la presse dans le débat public. On pourrait poursuivre sur le même mode avec les deux autres aspects susmentionnés et se satisfaire de ce résultat. En soi, ce ne serait pas totalement absurde. Sauf que le PEC prescrit qu'il faut choisir un thème en lien avec la réalité PPS des élèves, puis définir le contenu et les objectifs de formation en se référant aux objectifs généraux prescrits par le PEC. Cette seconde manière de procéder, sur le mode inductif, est manifestement plus pertinente. Outre le fait qu'elle laisse une plus grande liberté de choix aux établissements, elle permet surtout de partir de l'objet – la presse – pour formuler un questionnement s'appuyant sur les aspects du PEC. La question de la conformité aux objectifs passe donc au second plan,

ce qui est d'autant moins problématique que le PEC les définit de manière extrêmement générale et leur confère ainsi une certaine plasticité.

Par conséquent, on considère que s'il n'est ni prescrit ni proscrit par le PEC, l'enseignement de la presse est tout à fait possible dans le cadre de l'ECG pour autant que les objets et les objectifs d'apprentissage qui lui sont assignés soient définis conformément aux prescriptions fédérales. Dès lors, il convient de changer de niveau pour examiner si les établissements ont fait de la presse un thème de formation.

### **Enseigner la presse dans le cadre de l'ECG : les prescriptions locales**

Quelle est la place de la presse dans les plans d'études école d'ECG des écoles professionnelles vaudoises ? Afin de répondre à cette question, nous avons réalisé un examen comparatif d'une sélection de PEE. Cette sélection a procédé de considérations pratiques – notamment l'accessibilité plus ou moins médiata des PEE et notre réseau professionnel – et d'un critère quantitatif, c'est-à-dire se concentrer sur un échantillon d'établissements de grande et de petite tailles. Notre examen se limitera donc à 5 écoles professionnelles : par ordre alphabétique, le CEPM, l'EPM, l'EPSIC, l'ERACOM et l'ETML.

Que disent les PEE de la presse en tant que thème d'enseignement ? À l'exception de l'EPM, les établissements retenus consacrent tous un voire deux thèmes du PEE à la presse, soit en tant que telle, soit parmi d'autres médias.

À l'ETML, on trouve dans le programme de deuxième année en voie CFC sur 3 et 4 ans un thème baptisé « Arts et médias » qui recouvre les contenus suivants : « techniques d'information dans la vie de tous les jours », « changements et développements technologiques, [ainsi que] leur impact » et « internet (avantages, limites et inconvénients) ». Deux objectifs relatifs aux compétences linguistiques y sont associés, à savoir : « travail avec et sur différentes informations avec supports variés (image, papier, informatique) » et « lire, interpréter, faire des tableaux, des schémas » (PEE ETML, p. 16 et 25). On tient là a priori une séquence abordant la presse parmi d'autres médias d'information avec pour objectif général de faire apprendre aux élèves des techniques de traitement de l'information.

Au CEPM, également en deuxième année et pour les apprenti-e-s en voie CFC sur 3 et 4 ans, un thème porte spécifiquement sur les « médias » à l'intérieur du thème général « Société et

consommation ». L'objectif est de « comprendre les différentes stratégies de communication utilisées par les médias » – et relève donc, pour une part, de la compétence linguistique réceptive – à travers l'étude des médias et de la publicité (PEE CEPM, p. 18).

À l'EPSIC, l'un des thèmes du programme de première année (toutes voies confondues) s'intitule « Les industries de l'imaginaire ». Parmi les six objectifs correspondants, il en est un qui renvoie à la presse : « porter un regard critique sur les médias, en particulier sur les journaux populaires gratuits » (PEE EPSIC, p. 10). De plus, au programme de 3<sup>ème</sup> année en 4 ans, on trouve un thème intitulé « Ouverture à la culture » qui vise notamment à faire apprendre aux élèves à « comparer différents médias et analyser leurs contenus » (PEE EPSIC, p. 22). Ceci étant, on relèvera que ce thème comporte sept autres objectifs a priori sans lien avec la presse.

À l'ERACOM, un nouveau PEE vient d'être adopté par la file d'ECG. Il doit encore être approuvé par la direction et le département avant d'entrer en vigueur, normalement à la rentrée 2015. Il prévoit un thème consacré à la presse au second semestre de la première année en voie CFC avec pour objectif de « comprendre l'évolution de la presse suisse, le rôle des acteurs, les principaux titres et la structure d'un quotidien ou d'un magazine ». Ce n'est pas une nouveauté : en effet, la presse fait déjà l'objet d'un thème dédié dans l'actuel PEE (en vigueur depuis 2006).

Il ressort de cet examen partiel des prescriptions locales une large reconnaissance de la presse comme objet légitime de l'ECG, puisque seule l'EPM n'en fait pas un thème de formation à part entière. De plus, on observe que la presse est le plus souvent abordée conjointement avec d'autres médias d'information, et non seulement pour elle-même (l'ERACOM faisant ici exception).





## Chapitre 2

### Le réel (ou presque)

#### **Aperçu des pratiques enseignantes relatives à la presse dans les écoles professionnelles vaudoises**

L'examen des prescriptions fédérales et locales fournit de précieuses informations, mais ne nous apprend rien de ce que les enseignant-e-s font de la presse dans leurs cours ni des objectifs qu'ils assignent à cet outil. En effet, le propre de toute règle – qu'elle soit juridique ou autre – est que, du simple fait de son existence, elle permet un jeu sur la règle, c'est-à-dire une variété d'usages et de rapports à la règle, de telle sorte que de la règle à la pratique il y a nécessairement un écart. Les prescriptions sont ainsi appliquées de diverses manières, parfois même de façon contradictoire, voire pas appliquées du tout. Il ne s'agit pas ici de rendre compte de la variété – a priori infinie – des pratiques enseignantes relatives à la presse, mais seulement de tenter de percevoir comment les prescriptions susmentionnées se traduisent dans la réalité de l'ECG dans les établissements retenus.

L'étude des pratiques se heurtent à plusieurs obstacles, dont le principal réside sans doute dans le décalage entre le discours et la pratique. Il ne s'agit pas là d'une spécificité de la profession d'enseignant-e : la sociologie a montré de longue date que, placé devant un questionnaire ou en situation d'entretien, tout individu a tendance à redéfinir les frontières entre ce qu'il fait et ce qu'il dit qu'il fait, en fonction notamment de ce qu'il estime obligatoire, légitime, possible ou souhaitable de faire et de dire, eu égard au récepteur et à ses attentes présumées. Aussi, de nombreux facteurs interviennent et tendent à brouiller la communication sur les pratiques individuelles. Les sociologues ont développé toutes sortes d'outils méthodologiques pour surmonter cet obstacle, mais ces derniers sont d'un usage excessivement coûteux par rapport aux enjeux et à la portée du présent travail. Nous avons donc exclu de procéder à une enquête sociologique rigoureuse auprès de nos pairs et des cheffe-s de file de culture générale de la vingtaine d'écoles professionnelles du canton et nous nous satisferons d'un aperçu reposant d'une part sur un certain nombre d'observations réalisées sur notre lieu de travail – le Centre d'enseignement professionnel de Morges

(CEPM) – et sur des échanges que nous avons eus avec des collègues issus des cinq écoles retenues<sup>8</sup>.

Nous avons adressé cinq questions à nos interlocuteurs. La première visait à vérifier notre compréhension du PEE de l'école considérée. La deuxième portait sur les supports et moyens à disposition pour enseigner la presse. La troisième portait plus généralement sur l'utilisation de la presse dans les cours et les examens d'ECG. Quant à la quatrième, elle avait trait à l'état des discussions au sein de la file sur la presse à la fois comme thème et comme moyen d'enseignement. Enfin, la cinquième question visait à éclairer le lien entre prescriptions et pratiques individuelles. Nous avons ainsi demandé à nos interlocuteurs si les thèmes relatifs à la presse faisaient partie du champ d'épreuve des examens intermédiaire et finaux de culture générale<sup>9</sup>. La réponse devait nous permettre d'estimer la probabilité que les enseignant-e-s de culture générale enseignent effectivement ces thèmes : si ces thèmes et les objectifs correspondants figurent au champ d'épreuve, alors la probabilité est forte que les enseignant-e-s les traitent avec leurs classes. Dans le cas contraire, il est probable que ces thèmes seront relégués au second plan, voire purement et simplement exclus du programme. Par ailleurs, nous avons consulté les supports de cours du CEPM et de l'EPSIC pour voir comment la presse y est traitée<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Outre nos collègues du CEPM, nous avons échangé avec MM. Beat Muheim, doyen en charge de la culture générale et de la maturité professionnelle à l'EPSIC et didacticien de la culture générale à la HEP Vaud et à l'IFFP, Cyril Curchod, chef de la file de culture générale de l'Ecole technique – Ecole des métiers de Lausanne (ETML), Steve Becholey, enseignant-stagiaire à l'Ecole professionnelle de Montreux (EPM), Daniel Schöni, enseignant de culture générale et d'économie, ainsi qu'ancien chef de la file de culture générale (2005-2010) à l'ERACOM. À l'exception de notre collègue stagiaire, toutes ces personnes ont plus de 12 ans d'expérience en ECG.

<sup>9</sup> Outre l'examen final participant obligatoirement de la procédure de qualification pour l'obtention du CFC, plusieurs établissements font passer à leurs élèves un examen intermédiaire ou une épreuve de référence en fin de première année. Le résultat de cette évaluation n'est pas pris en compte dans la procédure de qualification, mais sert de référence aux doyens pour émettre des recommandations de redoublement ou de réorientation à l'endroit des maîtres d'apprentissage, qui seuls peuvent décider d'un redoublement.

<sup>10</sup> L'organisation de l'ECG varie fortement d'un établissement à l'autre. Certaines écoles n'ont aucun support de cours (notamment l'ETML et l'ERACOM), d'autres ont un support de cours institutionnel dont l'usage est généralement obligatoire (à l'EPSIC, à l'EPM ou encore au Centre d'enseignement professionnel de Vevey) et exceptionnellement facultatif (ainsi en est-il au CEPM). Lorsqu'il est obligatoire, les élèves doivent l'acheter en début d'année, mais les enseignant-e-s sont libres de le compléter avec des fiches d'activité « maison ».

### **La presse, un thème secondaire, rarement enseigné, exceptionnellement évalué**

Des quatre établissements où la presse – pour elle-même ou parmi d'autres médias - constitue un thème d'enseignement, seule l'ERACOM fait figurer le thème concerné dans le champ d'épreuve des examens intermédiaire et final d'ECG. Dans les trois autres écoles, ces thèmes ne sont donc pas absolument obligatoires, puisque les élèves ne seront pas évalués sur les objectifs correspondants. Leur traitement dépendra donc des « affinités » des enseignant-e-s – pour reprendre le terme employé par Cyril Curchod – et du temps à disposition, étant entendu que dans ces trois établissements le programme de deuxième année, respectivement de première année (à l'EPSIC), est réputé très chargé en comparaison avec celui des autres années. Concernant l'ERACOM, on relèvera toutefois que le nouveau PEE, qui entrera probablement en force au 1<sup>er</sup> août 2015, s'accompagnera d'une exclusion de la presse du champ d'épreuve de l'établissement. Nous en déduisons que la presse occupe une place clairement subordonnée dans la hiérarchie des thèmes de formation des quatre établissements sous revue. Plusieurs raisons ont été avancées par nos interlocuteurs, mais une seule est revenue constamment, toutes écoles confondues : les thèmes figurant aux champs d'épreuve sont si nombreux et volumineux que les autres thèmes ne sont traités que marginalement, voire purement et simplement exclus du programme.

Ceci étant, ces thèmes n'en deviennent pas pour autant facultatifs. Donc, on peut tout de même se demander dans quelle mesure les enseignant-e-s y accordent de l'importance et les enseignent. À cet égard, les supports de cours peuvent fournir des indications intéressantes. En effet, si un support de cours comporte des fiches d'activité sur les thèmes concernant la presse, on peut penser que l'incitation à enseigner ces thèmes sera plus forte que si l'enseignant-e doit tout créer *ex nihilo*.

Dans le support de cours du CEPM, la séquence thématique consacrée aux « Médias » consiste en cinq fiches d'activité, dont trois traitent de la « presse écrite », et met l'accent sur le traitement de l'information (techniques d'analyse de la « titraille », de l'organisation en rubriques et d'articles de presse). Quant au support de cours de l'EPSIC, deux séquences abordent la presse en première année. L'une est dédiée à la recherche d'informations sur Internet et comporte notamment une présentation des sites Internet des journaux, ainsi que quelques conseils d'utilisation (Support EPSIC 2014a, p. 131-142). L'autre traite des « médias » et, si elle se focalise sur l'image comme support d'information et moyen de manipulation, elle s'attache également à définir les notions d'information, de censure et

d'autocensure et comporte une brève activité sur un journal ainsi que des extraits de la « Déclaration des devoirs et des droits des journalistes » (Support EPSIC 2014a, p. 183-192). Par contre, nous n'avons rien trouvé concernant le thème « Ouverture à la culture » dans le support de cours de troisième année en 4 ans (EPSIC 2014d). Cela laisse supposer qu'il revient aux enseignant-e-s de concevoir la séquence et les activités censées permettre la réalisation de ces objectifs.

Il ressort des échanges avec nos collègues du CEPM, d'une part, que la brève séquence sur les médias figurant dans le support de cours n'est que très rarement enseignée et, d'autre part, qu'elle sert essentiellement de transition entre les thèmes « Marketing » et « Publicité », qui eux figurent constamment au champ d'épreuve de l'examen final. Ceci étant, les enseignant-e-s de culture générale du Département Arts et métiers verts ont conçu un guide méthodique pour la réalisation par les élèves de deuxième année (voie CFC) d'un « dossier de presse ». Utilisé au sein dudit département depuis l'année 2013-2014, il a été intégré au support de cours institutionnel en début d'année 2015 et semble susciter l'intérêt d'un certain nombre de collègues.

Sous réserve de ces ultimes observations, le constat semble clair : en règle générale, les enseignant-e-s font l'impasse sur les thèmes relatifs à la presse à moins d'y investir un intérêt personnel. La coprésence de plusieurs enseignant-e-s cultivant un tel intérêt peut toutefois déboucher sur une revalorisation de la presse et un renouvellement de la manière de l'enseigner, quoique dans une mesure encore incertaine.

### **La presse, un moyen d'enseignement omniprésent**

Qu'en est-il plus largement de l'usage de la presse comme moyen d'enseignement ? Constatons tout d'abord que, dans toutes les écoles retenues, il est fait un recours intensif à la presse dans les cours d'ECG. Les enseignant-e-s y font fréquemment lire à leurs élèves des articles de journaux portant sur les thèmes du cours. Sur la base de cette lecture, les élèves ont alors à réaliser divers types de tâches conçues en référence aux objectifs du PEC et du PEE pour les domaines « Langue et communication » et « Société ».

Le support de cours du CEPM comporte, pour chaque séquence thématique, au minimum une activité portant sur un article de journal. Celui de l'EPSIC en contient nettement moins en raison du coût élevé que représentent les droits d'auteur, mais les enseignant-e-s, de leur

propre chef, en utilisent très fréquemment<sup>11</sup>. Dans les écoles qui n'ont pas de support de cours, les articles de presse constituent le complément ordinaire des apports théoriques de l'enseignant-e, qu'il y ait (comme à l'ERACOM) ou non (ainsi, à l'ETML) un manuel de référence<sup>12</sup>.

Il est également fréquent que des tâches en rapport avec un article de presse fassent l'objet d'une évaluation sommative. Au CEPM, à l'EPM et à l'ERACOM, les épreuves d'examens intermédiaire et final d'ECG comportent systématiquement de telles tâches. En revanche, à l'ETML et à l'EPSIC, lors de l'examen de CFC, les compétences linguistiques sont évaluées au moyen de tâches en rapport avec une œuvre littéraire commune à toutes les classes terminales, respectivement avec des extraits de diverses œuvres littéraires.

Ces quelques éléments empiriques tendent à confirmer le constat initial fondé sur notre expérience au CEPM : globalement, les enseignant-e-s de culture générale n'enseignent pas la presse. Ce même lorsque des thèmes s'y rapportant figurent au programme – mais pas au champ d'épreuve ! Par contre, on observe un recours généralisé et très fréquent à la presse pour aborder les autres thèmes du PEE, en cours comme lors des examens, au point que la presse constitue le genre littéraire le plus pratiqué par les apprenti-e-s vaudois-es en cours d'ECG<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> En effet, juridiquement, dès lors que tous les élèves sont obligés d'acheter le support de cours, l'école doit payer des droits d'auteur, ce qui n'est pas le cas lorsque les supports de cours sont seulement facultatifs et l'enseignant choisit ou non de faire lire un article à l'une ou l'autre de ses classes.

<sup>12</sup> Le PEE de l'ETML mentionne du reste systématiquement les « articles de presse » comme moyen d'enseignement pour les thèmes de formation (PEE ETML).

<sup>13</sup> Nous adoptons ici une définition large de la littérature, estimant que tout écrit peut faire l'objet d'une analyse littéraire, indépendamment des prétentions de son auteur et des fonctions associées par d'autres à ses écrits.



## Chapitre 3

### Le souhaitable

#### Des enjeux aux objectifs pédagogiques

Parvenu à ce stade de la réflexion, se pose une triple question : pourquoi ce recours à la presse est-il aussi répandu et fréquent ? Quels enjeux y investissent les enseignant-e-s ? Et comment se fait-il que malgré ce recours les enseignants n'enseignent pas les thèmes consacrés à la presse ? En effet, il nous semble a priori paradoxal d'accorder une place prépondérante aux articles de presse dans l'enseignement et simultanément de négliger les thèmes relatifs à la presse, quand bien même ils sont consacrés par le PEE. Sur la base notamment des échanges avec nos interlocuteurs, nous distinguerons trois raisons principales au choix pédagogique de faire lire des articles de presse aux élèves.

Premièrement, l'article de presse est un support idéal pour concevoir des activités d'apprentissage conformes au PEC. En effet, faire travailler les élèves sur un article traitant d'un thème du cours d'ECG permet de combiner les objectifs des domaines « Langue et communication » – développement de la compétence réceptive (compréhension en lecture) et éventuellement des compétences normative (évaluation) et productive (résumé et argumentation) – et « Société » – traitement du thème à partir de deux voire plusieurs aspects du PEC.

Deuxièmement, et au-delà de ces considérations legalistes, par définition, la presse traite de l'actualité, donc de faits et problèmes *concrets* et *actuels*. Faire travailler les élèves sur un article traitant d'un thème du cours constitue dès lors le moyen idéal pour lier les savoirs conceptuels enseignés en ECG et la réalité PPS des élèves, car cela implique de leur part de mobiliser les compétences et savoirs acquis en cours pour faire sens de faits concrets et actuels et, partant, s'appropriier les problématiques du moment, qu'elles soient politiques, économiques, juridiques, écologiques, sociales, culturelles, éthiques ou technologiques. Cette modalité de travail permet par ailleurs aux élèves de percevoir le lien entre les tâches scolaires et leurs activités sociales et de donner aux apprentissages un sens qui excède l'institution scolaire.

Troisièmement, le recours aux articles de presse s'accorde parfaitement avec le principe d'une pédagogie active, dans la mesure où il permet de limiter l'enseignement magistral aux éléments théoriques fondamentaux et de mettre en activité les élèves précocement par la lecture et par des tâches de compréhension, d'évaluation, voire de production. Par ailleurs, le langage utilisé est à la fois correct grammaticalement et accessible s'agissant du vocabulaire, deux conditions favorables à une activité semi-autonome des élèves.

À titre personnel, nous y ajouterons deux autres raisons, non mentionnées par nos interlocuteurs mais qui gouvernent sans doute implicitement leurs pratiques. D'une part, l'article de presse, en tant que bien culturel, a certaines propriétés qui justifient qu'on le fasse lire aux élèves, la principale étant qu'il est le résultat d'un travail professionnel de production d'informations par des personnes au bénéfice de compétences spécifiques, généralement attestées par une certification. En principe, cela garantit une certaine qualité et fiabilité des informations proposées, raison pour laquelle du reste les enseignant-e-s recourent également à la presse pour préparer leurs cours. D'autre part, au-delà des fins étroitement scolaires évoquées précédemment, on peut aussi faire lire régulièrement et fréquemment la presse aux élèves à dessein de naturaliser la pratique de la lecture en général et celle des journaux en particulier. Cette façon de procéder a pour objectif, *in fine*, de favoriser une perpétuation de cette pratique par les élèves hors du contexte scolaire, à travers un transfert de cette compétence aux autres contextes de leurs activités personnelles et sociales.

Toutes ces raisons nous semblent légitimes. Et nous ne remettons aucunement en cause la pratique consistant à faire lire des articles de presse aux élèves, bien au contraire. Seulement, on ne saurait en rester là. S'en tenir à un usage purement instrumental de la presse comporte en effet selon nous deux conséquences perverses intimement liées.

En premier lieu, en utilisant la presse comme moyen d'enseignement, les enseignant-e-s accréditent auprès de leurs élèves l'idée selon laquelle la presse est une ressource pertinente mais sans en expliciter les raisons, les conditions, ni donc les limites. De même que l'on a soin d'expliquer aux élèves ce que sont la Constitution fédérale, le code civil et le code des obligations avant d'aborder les nombreux thèmes à dominante juridique du programme, il est nécessaire de faire apprendre aux élèves ce qu'est la presse, à quoi elle sert et quel usage on peut en faire. Cela suppose évidemment de la part des enseignant-e-s un questionnement



réflexif – pourquoi et comment faire lire des articles de presse aux élèves ? – et une explicitation de leurs choix et des enjeux didactiques en rupture avec le cela-va-de-soi qui semble prévaloir actuellement.

En second lieu, cette accréditation implicite de la presse, elle-même, induit un effet pervers parce qu'elle se conjugue avec un usage instrumental du texte lui-même par lequel l'enseignant-e ne retient que les éléments (informations factuelles, interprétations) qui servent son enseignement et non l'article dans sa globalité, pour lui-même (à la différence d'un texte littéraire au sens étroit, notamment)<sup>14</sup>. L'enseignant-e donne ainsi à voir le message de la presse comme une vérité révélée par la simple lecture, dissuadant tout raisonnement critique. Or, s'il existe de nombreux journaux, on peut penser que c'est parce qu'ils ne traitent pas tous les mêmes sujets ni de la même manière. Donc, toujours par hypothèse, il doit y avoir des choix et ils doivent être faits en fonction de critères définis. Cela signifie que ces critères et ces choix peuvent être identifiés et soumis à un examen critique de sorte à approfondir la compréhension de l'écrit en remontant du produit au processus. Bref, il s'agit donc de traiter l'article de presse comme un texte littéraire à part entière, qui offre un regard particulier sur le monde et, à ce titre, exige une lecture compétente et rigoureuse<sup>15</sup>.

### **Enjeux et objectifs**

Quels sont les enjeux d'un enseignement sur la presse ? L'enjeu principal transparait des considérations critiques qui précèdent. L'école a pour mission expresse de permettre aux élèves d'être autonomes et d'affronter seul-e-s la vie adulte dans ses diverses dimensions (personnelle, professionnelle et sociale, selon le PEC). Or, elle ne peut pas tout leur apprendre, seulement les rendre capables d'apprendre par eux-mêmes. Cela signifie que l'école doit leur apprendre à apprendre tout seuls, c'est-à-dire à s'appropriier les connaissances et les compétences dont ils et elles auront besoin pour résoudre les problèmes au fur et à mesure que ceux-ci se présenteront sur leur chemin.

L'enseignement de la presse a pour objectif général de permettre aux élèves de développer une compréhension autonome du monde dans lequel ils vivent à travers l'acquisition de

---

<sup>14</sup> Cela a également pour conséquence, évidemment, un appauvrissement des tâches de compréhension, puisque la plupart des questions auxquelles les élèves doivent répondre sont de type littéral.

<sup>15</sup> C'est d'autant plus important si, comme nous l'a rapporté l'un de nos interlocuteurs, dans certains établissements, on a renoncé à faire lire aux élèves des nouvelles et des romans au motif que les articles de presse ont l'avantage de présenter un niveau de difficulté « plus adapté » aux apprenti-e-s.

stratégies et de savoir-faire en matière de recherche, de sélection, de traitement et d'évaluation de l'information. On s'inscrit là dans la droite ligne des postulats rationalistes des concepteurs de l'instruction publique obligatoire, gratuite et laïque. Pour faire sens du monde et de tout ce qui leur arrive, les humains peuvent s'appuyer sur des croyances – tout ce qu'ils croient vrai – et sur des connaissances – tout ce qu'ils tiennent pour vrai en vertu de principes et d'exigences épistémologiques et méthodologiques fondés en raison, consacrés par la communauté scientifique et évolutifs. L'instruction publique est fondée sur la primauté des connaissances sur les croyances, ces dernières étant reléguées dans la sphère privée. Mais l'école ne peut pas se contenter d'enseigner des connaissances, d'abord parce qu'il faudrait allonger le cursus d'au moins dix ans pour couvrir l'essentiel des connaissances disponibles. Surtout, parce que les individus devraient retourner ensuite à l'école plusieurs fois au cours de leur vie pour réactualiser leurs connaissances en fonction des progrès scientifiques. Donc, elle doit enseigner à ses élèves comment ils peuvent apprendre et développer leur compréhension du monde par eux-mêmes.

Evidemment, il existe d'autres moyens d'information que la presse. Pire : la presse est moins facile d'usage que la plupart de ses concurrents, en raison notamment de sa matérialité. Lire un article exige de surcroît de la concentration, alors qu'écouter les informations à la radio ou regarder la télévision n'empêche aucunement de réaliser d'autres activités simultanément. Surtout, de nos jours, lorsqu'on a besoin d'une information, on n'ouvre pas un journal, on fait une recherche sur Internet, avec son téléphone supposément intelligent ou son ordinateur. Du reste, les élèves ne lisent pas la presse pour s'informer. D'après le sondage par questionnaire auquel nous procédons systématiquement dans nos classes d'ECG, aucun-e élève ne lit fréquemment un journal papier, même gratuit. La plupart feuillette distraitemment *20 Minutes* une à deux fois par semaine, principalement pour regarder les photos et éventuellement se divertir à la lecture d'un fait-divers ou de *news people*. Dont acte. Il est tout aussi indéniable que les élèves actuel-le-s du postobligatoire ont grandi avec les nouvelles technologies et en usent quotidiennement.

Alors pourquoi se concentrer sur la presse ? Apprendre aux élèves à s'informer nécessite de prendre en compte toutes les sources d'information disponibles, donc aussi bien les milliards de « pages » du *world wide web* que les millions de livres et périodiques des bibliothèques publiques vaudoises ! Par conséquent, l'enseignement de la presse ne doit pas se faire au détriment de ces autres sources, en particulier dans la perspective du travail personnel

d'approfondissement (TPA) de fin d'apprentissage qui exige précisément des élèves qu'ils cherchent, sélectionnent, traitent et évaluent des informations. Nous plaidons donc la complémentarité. Ceci étant dit, nous avons relevé précédemment que les enseignant-e-s ont de bonnes raisons de faire lire la presse. Autrement dit, toutes les sources n'ont pas une égale valeur du point de vue de la qualité et de la quantité d'informations. Sur un sujet donné, un article de presse contient plus d'informations – provenant en outre généralement de sources plus nombreuses et variées – qu'un « journal » télévisé ou radiophonique. Le rythme de production des quotidiens garantit en outre un certain recul dans le traitement et l'interprétation des données factuelles que la radio, la télévision et a fortiori toutes les sources accessibles par Internet (donc y compris les sites Internet des quotidiens...). À ces raisons de fond, nous ajouterons des considérations pratiques : il est beaucoup plus simple de travailler en classe sur un texte écrit (par opposition à un enregistrement audiovisuel, par exemple) et sur un support matériel dont la production et l'usage exigent peu de moyens techniques.

Par conséquent, nous plaidons à la fois pour une approche globale des médias d'information et pour une focalisation sur la presse. Nous envisageons donc deux séquences d'enseignement successives, la première sur la presse et la seconde sur les stratégies d'information en général et sur Internet en particulier. Dans le chapitre suivant, nous proposons une esquisse pour la première.



## Chapitre 4

### Le réalisable

#### Esquisse de séquence sur le thème de la presse

Dans les pages suivantes, nous proposons une séquence que l'on a voulu adaptable à différents contextes institutionnels. Elle a été conçue en référence au PEE du CEPM. Mais nous avons déjà relevé que les PEE des écoles professionnelles vaudoises présentent de grandes similitudes et que les nuances tiennent pour beaucoup à l'ordonnancement et l'articulation des thèmes.

Nous l'avons élaborée sur la base d'expériences réalisées au cours de l'année 2014-2015 avec une classe de 2<sup>ème</sup> année en voie CFC sur 4 ans. Selon la catégorisation plus ou moins implicite qui prévaut parmi les enseignant-e-s en école professionnelle, les candidat-e-s au CFC sur 4 ans sont principalement issus de la voie secondaire générale de l'école obligatoire vaudoise, tandis que le CFC en 3 ans serait essentiellement l'apanage d'élèves issus de la voie secondaire à option. Cela se traduit concrètement par un étiquetage distinguant les classes selon qu'elles sont composées d'élèves plus ou moins « scolarisés ». Ceci étant, ce procédé de classement est informel et ne repose sur aucune donnée objective. En effet, aucune information sur l'origine scolaire des apprenti-e-s n'est enregistrée lors de leur inscription en école professionnelle. La validité de cette distinction est donc pour le moins discutable. Surtout, c'est son caractère performatif contre lequel il convient de se prémunir. On associe couramment à ces deux étiquettes des représentations relatives aux aptitudes supposées des élèves. Ainsi, on attend d'élèves « peu scolarisés » un niveau de performance moindre que des élèves « plus scolarisés ». Or, notre modeste expérience nous a montré à plusieurs reprises déjà que des apprenti-e-s ayant connu une scolarité obligatoire fastidieuse, sinon chaotique, peuvent tout à fait développer des aptitudes intellectuelles remarquables et réaliser des performances de grande qualité pour autant que des conditions favorables soient garanties. L'une de ces conditions consiste assurément à ce que l'enseignant-e s'affranchisse autant que possible du schème de perception dichotomique, réifiant et stigmatisant susmentionné et ose proposer à ses élèves, d'où qu'ils viennent, des tâches exigeantes en prenant soin de mettre en œuvre des modalités didactiques ajustées et ajustables en cours de séquence.

Par conséquent, nous avons conçu cette séquence pour des élèves en voie CFC sur 3 et 4 ans, avec des objectifs identiques, mais des moyens didactiques différenciés. De plus, son niveau de difficulté relativement élevé nous a incité à privilégier des activités de groupe. Nous avons exclu les classes de la voie AFP pour des raisons essentiellement pratiques. La formation conduisant à une AFP ne dure que deux ans et le troisième semestre est presque intégralement dédié à la réalisation du TPA. Cela laisse trop peu de temps pour enseigner correctement la presse. Il nous semble préférable, pour ces classes, de proposer une séquence dédiée globalement à la recherche, la sélection et le traitement d'information tous supports confondus en fin de première année au titre de propédeutique au TPA. Notons par ailleurs que le programme d'ECG spécifique à la voie AFP au CEPM ne permettrait pas de viser les mêmes objectifs relatifs au domaine « Société » que pour les classes de CFC.

### **Objectifs généraux, prérequis et insertion dans le PEE**

La séquence est conçue à partir d'une double perspective correspondant aux deux domaines de l'ECG. Nous privilégions d'introduire le thème au moyen d'une perspective que l'on dira externe consistant à appréhender la presse sous ses aspects économiques, politiques et technologiques en comparaison avec les autres médias d'information (radio et télévision), avant de procéder à un zoom ou une focalisation interne sur le traitement de l'information proposée par la presse. Dans un troisième et dernier temps, il convient de combiner les perspectives interne et externe pour appréhender la problématique dans toute sa complexité.

Les objectifs assignés à cette séquence, tels que détaillés ci-après, supposent des prérequis tant pour le domaine « Langue et communication » que pour le domaine « Société ». Pour le premier, les élèves doivent avoir développé des compétences relevant de la compréhension en lecture (compétence réceptive), de l'évaluation (compétence normative ; maîtrise de la distinction entre argument, exemple et simple affirmation ; aptitude à classer des énoncés selon qu'ils ont une connotation positive ou négative) et de la production (rédaction de résumés et de textes argumentatifs). Au CEPM comme dans les autres établissements retenus précédemment, ces compétences sont travaillées dès le début de la première année, puis tout au long du cursus.

Concernant le domaine « Société », la concentration sur les aspects économiques, politiques, technologiques et historiques implique l'appropriation préalable par les élèves des concepts

fondamentaux d'économie et de science politique, tandis que les connaissances technologiques et historiques peuvent être acquises en cours de séquence. Pour l'économie, les élèves doivent être capables de comprendre et appliquer les concepts de besoins, de biens (y compris les diverses typologies de biens), de marché (offre, demande, concurrence, forme de marché), de marketing (les 4 P du plan marketing : produit, prix, place (distribution) et promotion (publicité)) et de circuit économique (agents économiques). Pour la politique, il est nécessaire de comprendre l'organisation politique des sociétés démocratiques contemporaines et plus particulièrement de la Suisse en mobilisant de façon pertinente les concepts de pouvoir, de démocratie (par opposition à l'autoritarisme), de droits fondamentaux (notamment les libertés de la presse, d'opinion et d'expression), d'Etat, de partis politiques et de groupes d'intérêts.

À l'exception de l'EPM, toutes les écoles prises en compte dans le présent travail prescrivent l'enseignement de ces connaissances et savoir-faire au cours des deux premières années du cursus de culture générale en voie CFC. Au CEPM, les thèmes à dominante économique et politique constituent le cœur du programme de 2<sup>ème</sup> année. En outre, il s'agit de la seule année de la filière CFC en 3 ans qui ne comporte pas d'examen en fin d'année, laissant ainsi une certaine marge de manœuvre au niveau de la planification annuelle. Pour ces raisons, nous avons choisi d'insérer la séquence proposée dans le programme de 2<sup>ème</sup> année. Nous l'imaginons transversale, c'est-à-dire menée parallèlement aux principaux thèmes du programme et débutant à la fin du premier des deux grands thèmes à dominante économique du premier semestre pour s'achever au printemps, si possible simultanément au thème à dominante politique.

### **Ressources didactiques mobilisées**

Pour élaborer cette séquence, nous avons recouru aux supports de cours du CEPM (Support CEPM, 2014) et de l'EPSIC (Support EPSIC, 2014a, 2014b, 2014c et 2014d). Nous avons également consulté les trois principaux manuels utilisés dans les écoles professionnelles vaudoises, à savoir : le *MEM* (Chollet, Charles, Sena & Wullschleger, 1994/2014), *Vie et société* (Uhr, Aerni, Roten & Scheidegger, 2011) et *Droit Etat Economie* (Wattenhofer, 2003/2014). Mais aucun de ces manuels ne traite de la presse, ni plus généralement de la recherche, de la sélection et du traitement d'informations. Nous avons par ailleurs dépouillé systématiquement la *NRP – Lycée* de 2000 à mars 2015. Nous y avons trouvé trois séquences

conçues par Christine Gensanne (2011, 2014a et 2014b), qui sont toutefois indépendantes les unes des autres et s'inscrivent dans un programme de français en « bac pro ».

### **Présentation synthétique de la séquence**

La séquence procède en cinq étapes. Dans les deux premières étapes, la perspective externe préconisée doit permettre de s'approprier la problématique de l'information écrite sous l'angle de ses enjeux économiques, politiques et technologiques. S'agissant de l'aspect économique, il convient d'amener les élèves à concevoir les médias d'information et la presse en particulier comme des producteurs de biens symboliques censés satisfaire un certain type de besoins, en l'occurrence un besoin secondaire de type culturel consistant à donner du sens et comprendre le monde dans lequel vit l'individu au moyen d'informations. Cela implique ensuite de distinguer les différents médias en fonction des caractéristiques des biens qu'ils proposent, notamment du point de vue des modalités et contraintes pratiques et techniques conditionnant leur production comme leur consommation. De manière transversale, ces aspects économiques et technologiques doivent être présentés en référence au développement historique des sociétés européennes et nord-américaines, de sorte à notamment faire ressortir les enjeux politiques liés à l'information (censure, liberté de la presse et démocratie).

Une fois ces éléments et enjeux fondamentaux posés, la deuxième étape, toujours dans une perspective externe à dominante économique, est dédiée à une focalisation sur le marché romand de la presse avec pour objectif d'amener les élèves à identifier les principales caractéristiques des quotidiens (voire des hebdomadaires et des mensuels) romands et globalement de ce marché et à en inférer la forme (en l'occurrence une forme oligopolistique procédant par juxtaposition de monopoles régionaux). Elle doit également permettre aux élèves de se familiariser avec les journaux romands (leur matérialité, leur présentation, la variété et la hiérarchisation de leur contenu informationnel, etc.).

La troisième étape est dédiée au traitement de l'information écrite et vise à ouvrir la boîte noire de sa fabrication à la faveur d'une perspective interne. Nous abordons ici le cœur de la séquence : les élèves doivent y apprendre les notions fondamentales et le lexique journalistique propres à la presse. En premier lieu, il s'agit de définir l'information, d'identifier ses composantes (connaissances factuelles, sources, interprétation, mobilisant ou non des connaissances conceptuelles ou des croyances, et jugements de valeur), de distinguer



les divers types de textes publiés dans les journaux (articles informatifs et de commentaire, éditorial, chroniques et « opinions » de personnes extérieures au journal).

Dans un deuxième temps, on se concentre sur les articles pour d'une part distinguer les quatre grands types d'articles (articles informatifs, articles de commentaire, faits-divers et brèves) et d'autre part pour introduire l'analyse des composants des articles informatifs (texte, paratexte et iconographie), puis spécifiquement l'organisation du corps de l'article de presse type (titraille, accroche, présentation des faits, mention éventuelle de sources, et interprétation, « chute », signature). Les élèves apprennent ainsi à analyser un article de presse dans globalité et pour lui-même, ainsi qu'à en évaluer la cohérence (titraille, corps du texte, paratexte et iconographie).

Dans un troisième temps, on procède à une analyse comparative de trois articles informatifs traitant du même sujet afin de faire ressortir les choix opérés par leur auteur : choix des faits relatés, de l'ordre de leur présentation, des sources, des interprétations et globalement de « l'angle ». On s'attache enfin à déterminer si ces choix induisent un jugement de valeur ou non. Cela permet d'introduire les élèves à la critique des médias et de leur enseigner des techniques permettant d'identifier l'« infaux » sous toutes ses formes (de la non-information négligente à la tentative de manipulation) (Gensanne, 2014b).

Lors de la quatrième étape, il s'agit d'apprendre à conjuguer les perspectives interne et externe pour comprendre le traitement par la presse d'un événement ou d'un sujet dans le contexte des relations entre les médias et les pouvoirs politique et économique. L'objectif consiste à développer une réflexion critique sur les notions d'indépendance et de liberté de la presse s'appuyant sur le constat d'une interdépendance étroite entre médias et élites politiques et économiques. À cette fin, on proposera aux élèves d'analyser trois articles traitant d'un sujet concernant un acteur politique ou économique avec lequel l'un des journaux entretient des rapports particulièrement étroits.

La cinquième et dernière étape consiste en la réalisation par les élèves d'un dossier de presse exigeant de leur part la mobilisation de la quasi-totalité des connaissances et savoir-faire acquis lors des quatre étapes antérieures et donnant lieu à une évaluation sommative.

## Description de la séquence

### Etape 1 : Aspects économiques et historiques des médias et de la presse en particulier<sup>16</sup>

Durée	1 à 2 période(s).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>- distinguer et évaluer comparativement les diverses sources d'information sous les aspects technologiques et économiques ;</li><li>- Se remémorer et appliquer aux médias les concepts fondamentaux de l'économie (besoins, biens, concurrence) ;</li><li>- Inférer à partir de leurs caractéristiques techniques les contraintes qui pèsent sur la production et la diffusion de l'information par les différents médias ;</li><li>- Evaluer les différents biens informationnels disponibles (avantages et inconvénients).</li></ul>
Modalités	Exposé magistral sur l'histoire de la presse et des médias (10 min.). Activité de groupe <sup>17</sup> : par groupe de 3 ou 4, les élèves répondent aux questions de la fiche 2.3.1 (cf. annexes) (20 min. ou 2 x 15 min.). Mise en commun et établissement d'un corrigé collectif qui sera imprimé et dont une copie sera remise aux élèves lors de la leçon suivante (15 min. ou 2 x 10 min).
Commentaires	Selon les aptitudes des élèves, il faut prévoir la possibilité de scinder l'exercice en 2 parties, de sorte à assurer une régulation intermédiaire. La question 5 est particulièrement ardue. Il est opportun de faire réfléchir les élèves à partir d'un exemple d'événement ayant fait l'objet d'une couverture en direct par la télévision (les attentats du 11 septembre 2001 ou du 7 janvier 2015). Dans ce cas, il convient de planifier cette étape sur 2 périodes et de prévoir des documents complémentaires. Cette première étape doit déboucher sur le constat des qualités distinctives de la presse.

<sup>16</sup> Activités et supports conçus par nos soins.

<sup>17</sup> Sauf mention contraire, les groupes sont toujours constitués par le maître de sorte à garantir un niveau d'aptitude moyen à peu près équivalent entre les groupes.

## Etape 2 : le marché romand de la presse<sup>18</sup>

Durée	10-15 min. en fin de leçon, puis 2 à 3 périodes lors de la leçon suivante.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir la fiche d'identité d'un journal ;</li> <li>- Analyser les principales caractéristiques du marché romand de la presse ;</li> <li>- Inférer de ces caractéristiques la forme de ce marché.</li> </ul>
Modalités	<p>Activité individuelle : chaque élève se voit confier la réalisation de la fiche d'identité d'un titre de presse (cf. fiche 2.3.2 annexée) à partir d'un exemplaire de l'édition du jour du titre considéré (10-15 min.) ;</p> <p>Hors-cours : correction des fiches et établissement d'un tableau de synthèse ;</p> <p>Activité de groupe : analyse du titre/sous-titre des journaux afin de formuler des hypothèses sur leur identité revendiquée et leur lectorat (10 min.).</p> <p>Mise en commun (10 min.).</p> <p>Activité de groupe : analyse des autres indicateurs de la page 1 de la fiche 2.3.3 susceptibles de confirmer ou infirmer ces hypothèses et de cerner plus précisément le lectorat à partir des caractéristiques du « produit » (20 min.)</p> <p>Mise en commun (15 min.).</p> <p>Activité de groupe : analyse comparative de l'organisation en rubriques et de la hiérarchisation de celles-ci (page 2 du tableau de synthèse) (20 min.).</p> <p>Mise en commun (15 min.).</p> <p>Activité de groupe<sup>19</sup> : reconstitution du marché romand de la presse à partir des caractéristiques de l'offre (biens) et de la demande (besoins hypothétiques) de chaque titre (20 min.).</p> <p>Mise en commun et synthèse (20 min.).</p>
Commentaires	<p>La taille de l'échantillon des titres de presse étudiés dépend du nombre d'élèves. Jusqu'à dix élèves, il convient de s'en tenir aux quotidiens ; au-delà, on intégrera les hebdomadaires, voire les mensuels. Pour se procurer des éditions des titres retenus, nous préconisons de négocier un abonnement gratuit d'un mois avec les services d'abonnement des journaux concernés. Cela a l'avantage de permettre de constituer un corpus d'un volume suffisant pour éventuellement réaliser des revues de presse ou servir de fonds pour le dossier de presse. Pour l'analyse des données réunies dans le tableau de synthèse, on peut répartir les titres entre les groupes. Cet exercice est très complexe car il implique des inférences à 2 degrés (i.e. des données aux caractéristiques des biens, puis de ces caractéristiques aux besoins correspondants (par hypothèse) des lecteurs/consommateurs). Pour des élèves présentant des aptitudes modestes, on privilégiera donc une exploitation des données par questionnaire, afin d'explicitier et de séquencer les inférences attendues. La synthèse de cette étape doit permettre de dégager que le marché romand a une forme oligopolistique (cf. fiche 2.3.4). Si le temps le permet, il serait souhaitable de terminer cette étape en salle informatique pour comparer les sites web des journaux et confronter la hiérarchie de l'information qui s'en dégage avec celle de la version papier.</p>

<sup>18</sup> Activités et supports conçus par nos soins. Toutefois, la fiche d'identité des journaux s'inspire d'une fiche du support de cours du CEPM élaborée par Pascal Mottier.

<sup>19</sup> Jusqu'ici, les groupes sont demeurés intacts. Pour cette activité, on prévoit de croiser les membres des groupes de sorte que chaque groupe comporte un-e spécialiste de chaque titre, tout en garantissant autant que possible un équilibre des niveaux d'aptitudes moyens des groupes.

### Etape 3 : Le traitement de l'information<sup>20</sup>

Durée	6 périodes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- distinguer les divers types de textes publiés dans les journaux (article, éditorial, chronique et « opinions »)</li> <li>- distinguer les divers types d'articles (informatifs, de commentaires, faits-divers et brèves)</li> <li>- distinguer les parties d'un article (texte, paratexte et iconographie) et du texte (titrairie, accroche, exposé des faits, interprétation, chute, signature)</li> <li>- évaluer la cohérence d'un article (titrairie, texte et iconographie)</li> <li>- comparer des articles pour inférer les choix de leur auteur (faits, sources, clé d'interprétation ou angle) et leurs conséquences sur la présentation de l'information</li> </ul>
Modalités	<p>1) Exposé magistral ou lecture collective présentant les notions de base (types de textes et d'articles publiés dans les journaux).            Activité individuelle : classement d'un échantillon de textes dans les diverses catégories (articles, éditoriaux, chroniques et « opinions »).            Correction collective            Activité individuelle : classement d'un échantillon d'articles en fonction de leur nature (informatifs, de commentaire, faits-divers, brèves)</p> <p>2) Présentation des parties d'un article et de son texte            Activité individuelle : repérer les parties d'un article issu du corpus.            Mise en commun</p> <p>3) Analyse d'un article : présentation de la méthode des 6W (qui, quoi, quand, où, pourquoi et comment), des notions de faits, de sources, d'interprétation et de jugements de valeur.</p> <p>a) Activité de groupe : analyse d'un article à partir d'une grille dont les critères sont les parties et les éléments d'information (faits, sources, etc.) ; un article par groupe.            Présentations orales des analyses produites par les groupes            Hors-cours : établissement d'un tableau de synthèse avec les réponses validées.</p> <p>b) Activité de groupes : analyse comparative des articles ; chaque groupe analyse 1 ou 2 critères (selon nombre de groupes)            Présentations orales et synthèse collective sur les conséquences des choix des journalistes sur l'information offerte au lectorat.</p>
Commentaires	<p>On puisera les articles à analyser dans le corpus constitué en début de séquence et on les sélectionnera en fonction de la variété des choix des journalistes et si possible des négligences, erreurs, partis-pris, voire tentatives de manipulation. Si le temps le permet, il faudrait y ajouter une activité d'analyse d'image (photo, graphique, etc.). Comme ils ont eu une séquence sur le marketing, les élèves sont déjà capables de dénoter et connoter une image publicitaire.</p>

<sup>20</sup> Ces activités sont inspirées des séquences élaborées par Christine Gensanne (2014a et 2014b), quand bien même leurs ambitions sont plus modestes.

**Etape 4 : les relations d'interdépendance entre la presse et les élites politiques et économiques (y compris initiation à la critique des médias)**

Durée	2 périodes (au minimum)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- comprendre la tension entre liberté de la presse et interdépendance réelle des relations entre presse et pouvoirs politique et économique ;</li> <li>- analyser ces relations à travers l'étude d'un événement politique ou économique couvert (ou non) par la presse (censure, autocensure, prise de parti) ;</li> <li>- analyser comparativement des articles de presse du point de vue de la sélection des faits, des sources, des clés d'interprétations ou angles, ainsi que des jugements de valeur.</li> </ul>
Modalités	<p>Apports théoriques initiaux : rappel historique sur l'émancipation de la presse vis-à-vis du pouvoir d'Etat et économique sur la dépendance des journaux par rapport aux recettes publicitaires et la structure de l'actionnariat du journal. Présentation des relations ambivalentes entre politiques et journalistes (associés-rivaux (Champagne, 1990)). Question de départ : quelles conséquences ont ces relations d'interdépendance sur l'information proposée par les journaux ?</p> <p>Activité de groupe : analyse comparative de trois articles offrant un traitement différencié d'un événement politique ou économique affectant plus ou moins médiatement un acteur lié à l'un des journaux retenus.</p> <p>Mise en commun</p> <p>Synthèse magistrale sur la nécessité de combiner perspectives interne et externe pour développer une compréhension critique de l'information.</p>
Commentaires	<p>Les articles devraient être aussi récents que possible. Si l'on s'en tient à l'actualité récente, une analyse de la couverture différenciée de « l'affaire Giroud » par <i>Le Nouvelliste</i>, <i>Le Temps</i> et <i>La Liberté</i> ferait parfaitement l'affaire à condition que l'enseignant-e apporte les connaissances complémentaires sur la structure du pouvoir politico-économique valaisan. Les articles traitant de la « dette grecque » conviendraient également. Idéalement, il faudrait alors faire lire des articles de la presse française et confronter les productions de Jean Quatremer (<i>Libération</i>), Arnaud Le Parmentier (<i>Le Monde</i>) et Romaric Godin (<i>La Tribune</i>). Cela dit, le sujet est difficile et les prérequis conséquents. Si l'on veut s'en tenir au canton de Vaud, on peut utiliser les articles de <i>24 Heures</i>, du <i>Temps</i> et de <i>La Liberté</i> traitant des candidatures de Pascal Broulis et Pierre-Yves Maillard au Conseil fédéral, ou des grèves de la « fonction publique » vaudoise de 1996 à nos jours.</p>

## Etape 5 : le dossier de presse<sup>21</sup>

Durée	8 périodes (dont 6 en salle informatique)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser un dossier traitant d'un sujet à partir de l'analyse de trois articles de presse ;</li> <li>- planifier et contrôler la réalisation des diverses tâches impliquées dans la production du dossier ;</li> </ul> <p>[Ainsi que les objectifs des étapes précédentes]</p>
Modalités	<p>Par groupe de 2 ou 3, les élèves choisissent un sujet d'actualité, puis cherchent trois articles de presse le traitant ; le choix des articles est soumis aux contraintes suivantes : les articles doivent provenir de 3 journaux « papier » payants différents et avoir une longueur d'au moins 2500 signes ; 1 article peut provenir d'une agence de presse. La sélection des articles est validée par l'enseignant-e.</p> <p>Les élèves disposent alors de 6 périodes en salle informatique (3 x 2 périodes) pour rédiger :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) une introduction présentant le sujet choisi, la motivation de ce choix, la question de recherche (problématique), une hypothèse pour y répondre et la motivation du choix des articles ;</li> <li>2) un résumé et une analyse des articles pris individuellement ;</li> <li>3) une analyse comparative des trois articles</li> <li>4) une conclusion présentant les résultats de ces analyses et évoquant des pistes d'approfondissement du questionnement initial.</li> <li>5) un bilan de groupe consistant en auto-évaluation du produit (le dossier et son contenu) et du processus (organisation du travail et collaboration).</li> <li>6) une bibliographie</li> </ol> <p>Des copies des articles sélectionnés doivent être annexés au dossier.</p> <p>Le dossier fait l'objet d'une évaluation sommative présentée aux élèves sous la forme d'une grille d'évaluation et d'un retour écrit de groupe. Par ailleurs, un retour collectif oral et une conclusion doivent clore respectivement cette cinquième étape et globalement la séquence sur la presse. Cette conclusion consiste notamment en une ouverture sur la seconde séquence dédiée aux stratégies de recherche, de sélection et de traitement de l'information tous supports techniques confondus.</p>
Commentaires	<p>Les modalités susmentionnées s'écartent sensiblement de celles prévues dans le guide méthodique (voir annexes), notamment par l'exclusion de la possibilité de choisir des articles provenant des sites Internet des journaux. La deuxième étape aura permis de montrer la pauvreté relative de l'offre gratuite en ligne des journaux. Il serait donc incohérent de permettre aux élèves d'y recourir. On peut toutefois envisager des exceptions pour les sujets internationaux pour lesquels il serait profitable de confronter les titres romands avec la couverture proposée par un quotidien étranger.</p> <p>Les élèves disposeront d'un guide méthodique et d'une grille d'évaluation critériée.</p>

<sup>21</sup> La conception de cette étape prend appui sur notre expérience du « dossier de presse » tel qu'élaboré par Damien Bonfanti et Viviane Cisier et sur le guide méthodique correspondant (CEPM, 2014).

## Conclusion

Au cours de notre travail, nous avons réalisé combien l'ECG constitue sans doute la branche scolaire idéale pour enseigner la presse. D'une part, la pluridisciplinarité de l'ECG permet d'appréhender la presse globalement, dans toute sa complexité, là où une approche purement interne, qui s'en tient à une analyse littéraire des articles, passe à côté des enjeux macro-sociaux et politiques de la presse comme des médias en général et tend à entretenir l'illusion d'une clôture, donc d'une neutralité (ou objectivité) absolues de la presse et des journalistes. Cela ne signifie évidemment pas que l'on ne peut pas enseigner la presse de façon pertinente dans le cadre des cours de français, voire d'une autre branche. Seulement, dans le cas de l'ECG, les savoirs nécessaires à une approche externe font partie du programme et, par conséquent, tous les enseignant-e-s sont censé-e-s les maîtriser et être capables de les transmettre à leurs élèves. D'autre part, le thème de la presse permet de faire de nombreux liens avec les autres thèmes d'ECG – indépendamment de la relative diversité des PEE –, ainsi qu'avec le travail personnel d'approfondissement de fin de formation. Ces liens, pour autant qu'ils soient explicités par l'enseignant-e, permettent aux élèves de donner du sens aux apprentissages concernant la presse et, espérons, d'en tirer quelque motivation.

S'agissant de notre questionnement initial, il ressort de notre réflexion que l'enseignement de la presse en tant que thème à part entière de l'ECG est non seulement compatible avec les prescriptions fédérales, mais aussi prescrit par plusieurs plans d'études école. Malgré cela, nous avons vu qu'il est négligé en pratique, probablement en raison de son exclusion des champs d'épreuve des examens intermédiaires et finaux dans tous les établissements passés en revue. Nous sommes d'avis que cette exclusion viole l'esprit du plan d'études cadre pour la culture générale. S'informer (correctement) constitue en effet une condition nécessaire pour « s'orienter sur les plans personnel et social » (Art. 2 al. 1 OCG).

Aussi, nous plaiderons pour que ce thème – et plus généralement tout thème traitant des stratégies de recherche, de sélection et de traitement de l'information – figure dans les champs d'épreuve. Evidemment, on opposera que la matière à examiner est déjà aujourd'hui pléthorique, voire excessive. Soit. Alors, réexaminons la hiérarchie établie, au sein des écoles professionnelles, des objectifs de formation en termes de connaissances et de compétences. Il ne fait aucun doute qu'on trouvera dans les champs d'épreuve des thèmes et des objectifs

moins importants selon les critères du PEC CG. À titre d'exemple, on relèvera la prédominance des thèmes à dominante juridique, quand bien même il est admis que les savoirs et compétences acquis en cours d'ECG ne permettent aucunement à un individu de faire valoir ses droits seul auprès d'un tribunal ou même d'une autorité administrative. À nouveau, il s'agit d'être cohérent : cessons d'évaluer et même d'enseigner le droit du mariage, par exemple, au profit d'un enseignement sur la presse. Enfin, nous rappellerons que, contrairement aux élèves en formation gymnasiale, la plupart des élèves des écoles professionnelles n'auront plus jamais accès à un enseignement généraliste au cours de leur vie d'adulte. L'ECG en école professionnelle constitue ainsi la dernière opportunité pour ces jeunes d'acquérir les armes nécessaires pour faire sens et agir de façon autonome dans et sur leur environnement social, politique et économique. Savoir s'informer est une de ces armes et nul n'est moins libre que l'ignorant-e, surtout si cet-te ignorant-e s'ignore comme tel-le.

À cet égard, nous voulions proposer une séquence thématique. Or, nous n'avons pu que l'esquisser. Cette séquence est gargantuesque : elle est maximaliste du point de vue des objectifs visés et exige conséquemment des investissements considérables de la part des élèves comme des enseignant-e-s. Outre la séquence prise dans sa globalité, plusieurs activités n'ont pas été expérimentées en classe telles qu'elles sont proposées ici (en particulier s'agissant des étapes 3 et 4). Ce sera le cas au cours de l'année 2015-2016. A n'en pas douter, cela donnera lieu à des remaniements qui viseront notamment à réduire le volume horaire dédié tout en conservant les ambitions pédagogiques initiales.

Il est une seconde limite à notre travail, déjà évoquée en cours de route, qui nous semble plus problématique : un enseignement sur la presse tel que nous l'avons conçu dans ces pages est une condition nécessaire mais aucunement suffisante pour permettre aux élèves de s'informer correctement, c'est-à-dire de façon rigoureuse et critique. Pour cela, il est nécessaire de dédier une séquence spécifiquement aux stratégies de recherche, de sélection et de traitement de l'information, tous supports techniques confondus. Ceci étant, notre séquence sur la presse fournit une base solide en ce qu'elle garantit aux élèves des aptitudes à combiner des perspectives et des niveaux, à mobiliser des outils d'analyse relativement fins et, c'est du moins notre souhait, à adopter une posture fondée sur un scepticisme raisonné.



## Bibliographie

- CEPM (2014). Support de cours ECG (état au 31 juillet 2014). Morges : CEPM.
- Champagne, P. (1990). Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique. Paris : Minuit.
- Chollet, J.-L., Charles, P., Sena, P., Wullschlegler, G. (1994/2014). Le MEM. Minimum élémentaire pour mémoire. Lausanne : LEP.
- EPSIC (2014a). Supports de cours ECG 2014-2015 – 1<sup>ère</sup> année. Lausanne : EPSIC.
- EPSIC (2014b). Supports de cours ECG 2014-2015 – 2<sup>ème</sup> année en 3 ans. Lausanne : EPSIC.
- EPSIC (2014c). Supports de cours ECG 2014-2015 – 2<sup>ème</sup> année en 4 ans. Lausanne : EPSIC.
- EPSIC (2014d). Supports de cours ECG 2014-2015 – 3<sup>ème</sup> année en 4 ans. Lausanne : EPSIC.
- EPSIC (2014e). Supports de cours ECG 2014-2015 – Terminale. Lausanne : EPSIC.
- Gensanne, Chr. (2011). « A beau mentir qui vient de loin » : médias et vérité. *Nouvelle Revue Pédagogique – Lettres Lycée*. 43. 44-50.
- Gensanne, Chr. (2014a). L'information : vivre sans ? . *Nouvelle Revue Pédagogique – Lettres Lycée*. 53 (janvier 2014). 44-48.
- Gensanne, Chr. (2014b). Débusquer l'infoux. *Nouvelle Revue Pédagogique – Lettres Lycée*. 61 (septembre 2014). 46-50.
- Uhr, K., Aerni, Chr., Roten, B., Scheidegger, B. (2011). Vie et société (traduction de Michel Gasser). Lausanne: LEP (3<sup>ème</sup> édition).
- Wattenhofer, H. J. (2003/2014). Droit Etat Economie. St-Gall : Schatz Verlag.

## Sources juridiques

- Ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale du 27 avril 2006 (état au 4 mars 2014) (citée OCG 2006)
- SEFRI, Plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale du 27 avril 2006 (cité PEC-CG 2006)
- Centre d'enseignement professionnel de Morges, Plan d'études école pour l'enseignement de la culture générale du 7 juillet 2014 (PEE-CEPM)
- Ecole professionnelle de Montreux, plan d'études école 2014-2015(PEE-EPM)
- Ecole professionnelle de Lausanne, ECG – plan d'études école 2014-2015 (PEE-EPSIC)
- Ecole technique – Ecole des métiers de Lausanne, ECG – Plan d'études école 2008 (PEE-ETML)



## **Annexes**

Annexe 1 : fiche 2.3.1 – Aspects économiques et historiques de la presse p. 44

Annexe 2 : corrigé collectif de la fiche 2.3.1 (décembre 2014) p. 48

Annexe 3 : fiche 2.3.2a – Les journaux romands p. 51

Annexe 4 : fiche 2.3.2b tableau comparatif (corrigé et synthèse fiche 2.3.2) p. 53

Annexe 5 : fiche 2.3.3 (extrait) synthèse sur le marché romand de la presse p. 55

Annexe 6 : guide méthodique du dossier de presse, par Damien Bonfanti et  
Viviane Cisier (CEPM, 2014) (extraits) p. 57

## Annexe 1 : fiche 2.3.1 – Aspects économiques et historiques de la presse

### LA PRESSE

La notion de « presse » (ou « presse écrite ») désigne l'ensemble des médias diffusant de l'information écrite, c'est-à-dire les journaux, les magazines et les revues. Historiquement, ce nom vient du procédé technique qui a permis l'apparition de ce type de média : la presse d'imprimerie avec typographie mobile, qui fut inventée en 1438 par l'imprimeur allemand Johannes Gutenberg (~1400-1468).

Il ne suffit pas qu'un document écrit soit imprimé au moyen d'une presse mécanique pour que l'on puisse parler d'un titre (ou d'un organe) de presse : il faut en plus qu'il paraisse plusieurs fois et régulièrement (quotidiennement, hebdomadairement, mensuellement, semestriellement, annuellement). C'est ce qu'on appelle la **périodicité**. Un titre de presse paraît à intervalles réguliers avec à chaque fois un contenu nouveau. Par conséquent, un livre n'est pas un titre de presse : en effet, il ne paraît en principe qu'une fois. Et même s'il est réimprimé ou mis à jour, son contenu demeure pour l'essentiel, voire totalement identique, d'une part, et ces réimpressions ne sont pas planifiées à l'avance, ni régulières, donc elles n'ont pas de périodicité, d'autre part.

### Éléments d'histoire de la presse et des médias en général

Si l'invention de Gutenberg date de 1438, ce n'est qu'au XVII<sup>ème</sup> siècle que des journaux ont commencé à paraître. Parmi les diverses causes de ce décalage, les plus importantes sont politique (la méfiance et la volonté de contrôle du pouvoir politique, monarchique ou impérial) et économique (le coût de l'impression : la presse, les caractères d'imprimerie en plomb, l'encre et le papier coûtaient alors très cher). C'est surtout dans le **contexte doublement révolutionnaire de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle** (révolution industrielle et révolutions politiques dont sont nées les démocraties modernes), puis tout au long des deux siècles suivants que la presse a pu se développer.

La révolution industrielle et les progrès techniques plus récents ont permis de réduire considérablement les coûts d'impression et de diffusion. Quant aux révolutions politiques, elles ont permis l'instauration de régimes démocratiques et libéraux, consacrant des droits fondamentaux comme le suffrage universel, la liberté individuelle et la **liberté de la presse**. Il y a toutefois eu des exceptions : dans les pays qui ont connu des régimes politiques autoritaires (Allemagne nazie, Italie fasciste, Espagne franquiste, etc), voire totalitaires (Russie soviétique et tous les pays « satellites » de l'URSS), la presse a vécu des périodes de forte régression, parfois même plus longues que la durée de vie de ces régimes (voir par exemple l'état actuel de la presse en Russie). Par ailleurs, un autre facteur déterminant fut l'**alphabétisation** croissante de la population européenne, notamment grâce à l'instauration de l'école publique obligatoire et gratuite (en Suisse, lors de l'adoption de la Constitution fédérale de 1874). La forte augmentation du nombre de lecteurs – potentiels sinon effectifs – a ainsi permis au marché de la presse de croître et de se diversifier.

Au gré des progrès techniques et technologiques réalisés au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, de **nouveaux médias d'information** sont apparus. Tout d'abord, il y eut les médias diffusant de l'information par ondes hertziennes. La **radio** apparut peu avant la première guerre mondiale et se développa très rapidement dans les années 1920-1930. À partir de la fin des années 1950, c'est la naissance des médias diffusant de l'information audiovisuelle qui ébranla la presse. En Suisse, la **télévision** publique (TSR, aujourd'hui RTS) commença à diffuser régulièrement en 1958. Par ailleurs, l'ouverture au public du *World Wide Web* (« toile d'araignée mondiale ») au début des années 1990 a considérablement accru les possibilités de diffuser de l'information. Aussi, aujourd'hui toutes les entreprises de presse, de radio et de télévision utilisent **Internet** pour mettre à disposition d'un public potentiellement mondial, gratuitement ou contre paiement, tout ou partie des informations qu'elles produisent.

Sur la base des connaissances d'économie acquises depuis le début du semestre et des discussions avec les membres de votre groupe, répondez aux questions suivantes.

1 Quel besoin sont censés satisfaire les journaux ? De quel type est ce besoin ?

**Besoin :** .....

**Type :** .....

2 Les médias radiophoniques et audiovisuels produisent également des biens pour satisfaire ce besoin. Décrivez ces biens : comment sont-ils produits, diffusés et consommés ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3 Qu'est-ce qui distingue les biens produits par les entreprises de presse de ceux produits par les médias radiophoniques et audiovisuels ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4 Quels sont les avantages et les inconvénients des journaux par rapport aux chaînes de radio et de télévision ? Mentionnez au minimum 2 avantages et 2 inconvénients par média.

	Journaux	Radio	Télévision
Avantages			
Inconvénients			

5 Comment expliquer qu'il existe plusieurs types de médias et de biens pour satisfaire un même besoin ? Pourquoi un média n'a pas remplacé les autres ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6 Quelles sont les dépenses (charges) et recettes (revenus) des entreprises de presse ?

Dépenses/charges : .....

.....

Recettes/revenus : .....

.....

7 Le quotidien *20 Minutes* est gratuit, c'est donc un bien libre. Vrai ou faux ? Justifiez votre réponse par au moins une phrase.

.....

.....

.....

.....

8 Depuis une quinzaine d'années, beaucoup de journaux ont disparu, des entreprises de presse ont fusionné et procédé à des licenciements collectifs (notamment de journalistes) et des restructurations. Pour désigner ces changements, on parle souvent de la « **crise de la presse** ». D'après vous, pourquoi la presse connaît-elle d'importantes difficultés économiques ? Pensez-vous qu'elle va disparaître prochainement ? Pourquoi ? Justifiez votre réponse par des phrases complètes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Annexe 2 : corrigé collectif de la fiche 2.3.1 (décembre 2014)

<input type="checkbox"/> 1	Quel besoin sont censés satisfaire les journaux ? De quel type est ce besoin ?
----------------------------	--

**Besoin** : Le besoin de s'informer sur le monde dans lequel on vit pour savoir ce qui s'y passe et pour le comprendre.

**Type** : Il s'agit d'un besoin secondaire de type culturel

<input type="checkbox"/> 2	Les médias radiophoniques et audiovisuels produisent également des biens pour satisfaire ce besoin. Décrivez ces biens : comment sont-ils produits, diffusés et consommés ?
----------------------------	---

La télévision offre des informations à travers le journal télévisé (ou téléjournal) : durant 15 à 30 minutes, un journaliste parle et des images sont diffusées pour montrer ce dont il parle. Il y a également des interviews. De plus, il existe des chaînes d'information en continu et des émissions historiques et thématiques proposant des informations sur toutes sortes de sujets d'actualité.

La radio offre également des informations, par exemple à travers des flashs de 5 minutes toutes les heures et trois « journaux » de 15 à 30 minutes trois fois dans la journée. Cela repose uniquement sur du son : un journaliste parle et interviewe des gens. Comme la télé, la radio propose des émissions historiques et thématiques.

<input type="checkbox"/> 3	Qu'est-ce qui distingue les biens produits par les entreprises de presse de ceux produits par les médias radiophoniques et audiovisuels ?
----------------------------	---

Le journal « papier » est un objet matériel, tandis que les informations proposées par la télévision et la radio prennent une forme immatérielle.

À cause de leur mode de diffusion, les biens proposés par la presse, la télévision et la radio se consomment de différentes manières : pour lire le journal, il faut l'acheter au kiosque ou aller le chercher dans sa boîte aux lettres (si on est abonné). Pour la radio et la télévision, il suffit d'avoir un appareil à la maison pour recevoir les informations.

De plus, ces trois types de biens ne sont pas produits de la même manière : le journal ne paraît qu'une fois par jour, tandis que la radio et la télévision renouvellent leur offre plus fréquemment et sont plus réactifs. Si un événement extraordinaire survient, la radio et la télévision peuvent réagir immédiatement et interrompre leur programme pour diffuser un flash



« spécial » d'information. La presse, elle, devra attendre le lendemain pour proposer ses informations. Cela lui laisse le temps de récolter beaucoup d'informations et lui permet de proposer une information approfondie.

Le 11 septembre 2001 est un bon exemple pour montrer ces différences. Les chaînes de télévision ont interrompu leur programme et diffusé un plan fixe sur les tours du World Trade Centre avec un commentaire en direct par un journaliste qui présente les informations au fur et à mesure qu'il les reçoit, un peu comme le commentateur d'un match de football. À la radio, les programmes ont été interrompus pour des flashes « spéciaux » d'information, puis ils ont repris. Les journalistes ont ainsi pu collecter des informations, les traiter et les résumer pour le flash info suivant. Dans la presse, les journalistes ont eu jusqu'à tard le soir pour collecter un maximum d'informations, les vérifier, les sélectionner et en faire un texte. Cela leur a permis de présenter un traitement approfondi et des détails que la télévision et la radio n'ont pas pu fournir.

Ces 3 médias travaillent, produisent et diffusent différemment l'information. Du coup, l'information a des caractéristiques différentes selon quel média la produit et comment.

<input type="checkbox"/> 4	Quels sont les avantages et les inconvénients des journaux par rapport aux chaînes de radio et de télévision ? Mentionnez au minimum 2 avantages et 2 inconvénients par média.
----------------------------	--

	Journaux	Radio	Télévision
Avantages	Information complète : beaucoup d'informations ; Le support matériel (papier) permet de conserver facilement les informations On n'est pas obligé de lire la publicité.	Pas besoin de faire d'efforts pour recevoir l'information ; on peut même faire autre chose en écoutant les informations. Grande réactivité et diffusion fréquente et rapide de l'information	Diffusion rapide de l'information et grande réactivité ; L'image et le direct permettent de voir ce qui se passe comme si on était sur place
Inconvénients	Peu réactifs Aspect écologique (recyclage du papier) ; Aspect pratique : un journal est volumineux	Informations difficiles à retrouver après-coup ; Il faut un appareil de réception et de l'électricité On ne peut pas échapper à la publicité	Peu de recul/ d'approfondissement Il faut un appareil de réception et de l'électricité Informations difficiles à retrouver après-coup

5

Comment expliquer qu'il existe plusieurs types de médias et de biens pour satisfaire un même besoin ? Pourquoi un média n'a pas remplacé les autres ?

Parce que l'information que diffusent ces trois médias n'est pas la même. Donc, elle ne satisfait pas exactement les mêmes besoins. Ces 3 médias se complètent d'une certaine manière : on peut très bien lire le journal pour avoir une information approfondie, écouter la radio pour se tenir au courant et regarder le journal télévisé pour voir ce qui se passe. Du coup, la concurrence entre ces 3 médias n'est pas parfaite, pas frontale.

6

Quelles sont les dépenses (charges) et recettes (revenus) des entreprises de presse ?

Dépenses/charges : coûts d'impression (papier, encre, machines), loyers, salaires, matériel de bureau, informatique, etc.

Recettes/revenus : publicité (70 à 100% des recettes), ventes et abonnements, dons.

7

Le quotidien *20 Minutes* est gratuit, c'est donc un bien libre. Vrai ou faux ? Justifiez votre réponse par au moins une phrase.

Faux, un bien libre est mis à la disposition des humains directement par la nature, alors qu'un journal gratuit est le produit de l'activité humaine. De plus, même s'il est gratuit pour les lecteurs, il a un coût, implique des dépenses et des recettes comme n'importe quel autre journal.

### Annexe 3 : fiche 2.3.2a – Les journaux romands

**Etablissez la fiche d'identité du journal dont vous avez reçu un exemplaire. Cherchez les informations demandées dans le journal.**

Titre du journal	
Lieu d'édition	
Année de fondation du journal	
Société d'édition (= nom, adresse et site web de l'entreprise qui produit le journal)	
Propriétaire(s) du journal (si la société d'édition est une SA)	
Périodicité (= rythme de parution)	
Tirage (= nombre d'exemplaires imprimés)	
Lectorat (= nombre de lecteurs ; si indiqué)	
Nombre de pages	
Prix	
Dessin en « Une » (oui/non)	
Photos : nombre	
Photos (noir-blanc/couleurs/les deux)	
Publicité (oui/non)	
Quantité de publicité (unité: ¼ de page ; total converti en pages)	

**Contenu du journal : un journal est organisé en rubriques. Listez les rubriques dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le journal et indiquez l'espace qu'elles y occupent (nombre de pages).**

Rubriques (intitulés exacts !)	Nombre de pages
1)	
2)	
3)	
3)	
4)	
5)	
6)	
7)	
8)	
9)	
10)	

**Quelle impression vous fait le journal (sa mise en page et sa présentation) que vous avez entre les mains ?**

.....

.....

.....

## Annexe 4 : fiche 2.3.2b tableau comparatif (corrigé et synthèse fiche 2.3.2)

### THÈME 2.3 – DOSSIER DE PRESSI Fiche 2.3.2b – La presse en Suisse romande Les journaux romands : tableau comparat

Critères	10 journaux romands									
	24 Heures Le grand quotidien vaudois	Le Courrier L'essentiel, autrement	L'Express Feuille d'avis de Neuchâtel	Le Journal du Jura	La Liberté Quotidien romand édité à Fribourg	Le Matin	Le Nouvelliste	Le Temps Média suisse de référence	Tribune de Genève Le média genevois	Vigousse Le petit satirique romand
Titre du journal	Lausanne	Genève	Neuchâtel	Bienne	Fribourg	Lausanne	Sion	Genève	Genève	Lausanne
Lieu d'édition	1762	1867	1738	1863	1871	1893	1903	1998	1879	2009
Année de fondation du journal										
Société d'édition (= nom, adresse et site web de l'entreprise qui produit le journal)	Tamedia Publications romandes SA (Gare 33, 1001 Lausanne)	Nouvelle Association du Courrier	Société Neuchâteloise de Presse Pierre-à-Mazel 39 Neuchâtel	Gasmann Media SA (Marc Gasmann)	St-Paul Imprimeries et Liberté Médias SA Pérolles 42 1705 Fribourg	Tamedia Publications romandes SA (Gare 33, 1001 Lausanne)	Editions Le Nouveliste SA Industrie 13 1950 Sion	Le Temps SA Cornavin 3, 1211 Genève	Tamedia Publications romandes SA (Gare 33, 1001 Lausanne)	Vigousse Sàrl Simplon 34 1001 Lausanne
Propriétaire(s) du journal	Idem	Idem	Editions Suisse Holding SA (Philippe Hersant)	Idem	Idem	Idem	Editions Suisses Holding SA (Philippe Hersant)	Ringier SA	Idem	Mediative SA
Périodicité	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Quotidien	Hebdoma aire
Tirage	68011	9000	11981	-	39425	47934	40489	39716	43860	12000
Lectorat	191000	18000	35000	-	100000	293000	112000	109000	114000	-
Nb. de pages	40	12	27	28	36	56	40	28	32	16
Prix (CHF)	3.20	2.70	2.50	3.00	2.70	2.80	2.70	3.50	3.20	3.50
Photos (nb)	89	16	46	50	59	86	70	35	44	3
Photos couleurs	couleurs	Les deux	Couleurs	Couleurs	Couleurs	Couleurs	Les deux	Les deux	Couleurs	Couleurs
Quantité de pub. (pages)	10	1	7	1	7	11.5	10	7.5	8	1/4

**THÈME 2.3 – DOSSIER DE PRESSE**  
**Fiche 2.3.2b – La presse en Suisse romande**  
**Les journaux romands : tableau comparatif**

Rubriques	Nombre de pages										
	24 Heures	Le Courrier	L'Express	Le Journal du Jura	La Liberté	Le Matin	Le Nouvelliste	Le Temps	Tribune de Genève	Vigousse	
Rubrique 1	Opinions : 1	Regards : 1	Forum : 1	Espace Région : 2	Forum : 1	Editorial : 1	Forum : 1	Zooms : 1	Evénement : 2	C'est pour dire : ½	
Rubrique 2	Point fort : 1	Focus : 1	Gros Plan : 1	Bienne : 2	Le fait du jour : 1	Evénement : 1	Zoom : 1	Temps fort : 1	Suisse : 2	Quelle semaine : 2	
Rubrique 3	Suisse : 4	Genève : 1	Région : 5	Jura bernois : 3	International : 2	Grand angle : 2	Valais/Grand Conseil : 7	International : 2	Monde : 3	Affaire en court : ½	
Rubrique 4	Monde : 4	Suisse : 2	Le Mag : 1	Arc jurassien : 1	Suisse : 2	L'actu : 2	Régions : 8	Suisse : 3	Economie : 2	Conso & consorts : 1	
Rubrique 5	Economie : 3	Emploi : 1	Diversissement : 1	À votre service : 1	Autrement dit : 1	Suisse : 8	Culture : 2	Carnet du jour : 1	Autos : 1	Faits divers et variés : 4	
Rubrique 6	Annonces : 1	Histoire vivante : 1	Bons Plans : 1	Sorties : 1	Régions + Vaud : 6+1	Economie : 1	Sports : 8	Débats : 1	Sport : 3	Bien profond dans l'actu : 1	
Rubrique 7	Avis mortuaires : 1	International : 2	Lecture : 1	Forum : 1	Sports : 6	Monde : 3	L'actu : 1	Sciences /environnement : 1	Genève : 4	Fin mot de l'histoire : 1	
Rubrique 8	Sports : 3	Memento : 1	Monde : 1	Sport : 4	Bourse : 1	People : 6	Suisse : 1	Economie : 4	Courrier : 1	Culture : 2	
Rubrique 9	Vaud :	Culture : 1	Suisse : 1	Diversissement : 1	Avis mortuaires : 1	Sport : 12	Monde : 2	Finance : 1	Culture : 1	Mass media : 1	
Rubrique 10	Régions :		Société : 1	Grand écran/TV : 2	« Magazine » : 4	Annonces : 4.5	Société/économie : 2	Carrière : 6	Cinéma/sorties : 2	Suisse-fiction : 1	
Rubrique 11			Sport et TV : 2+1	Suisse/Monde/éco. : 5	Météo : 1			Culture/société/Eclairage : 2+1			

## Annexe 5 : fiche 2.3.3 (extrait) synthèse sur le marché romand de la presse

### Deux conclusions provisoires (sur la base de l'analyse des titres/sous-titres)

Une concernant l'espace (dimension géographique), l'autre le temps (dimension temporelle) :

- 2 journaux romands (Le Matin et Le Temps), 6 journaux régionaux et 2 journaux peut-être romands (Le Courrier et Vigousse).
- 9 quotidiens et 1 hebdomadaire.

### Analyse du positionnement des journaux sur le marché romand en fonction des autres caractéristiques de leurs lecteurs

Les dimensions géographique et temporelle de l'information diffusée par les journaux ne sont pas les seules caractéristiques qui permettent de définir la demande pour un journal. Il y a aussi évidemment le contenu du journal. Ce contenu est organisé en **rubriques**. L'ordre des rubriques et le nombre de pages consacrées à chacune d'elles nous donnent de précieuses informations pour connaître les centres d'intérêt du lecteur-type d'un journal.

Si l'on examine les données de la page 2 du tableau comparatif, on constate sans surprise que les **journaux régionaux** accordent une place plus importante aux informations régionales que les journaux romands. Donc, les lecteurs de ces journaux y cherchent des informations régionales, c'est-à-dire sur la région dans laquelle ils habitent, mais pas uniquement. En effet, ces journaux offrent aussi de l'information nationale, internationale, économique, culturelle et sportive (voir rubriques « Suisse », « International », etc.).

On constate aussi que *Le Courrier* accorde plus d'importance aux informations nationales et internationales que régionales. Donc, c'est plus un journal romand que régional, car on peut en déduire que ses lecteurs n'y cherchent pas principalement des informations régionales. De plus, on voit que *Vigousse* est un journal inclassable, car ses rubriques ne correspondent pas du tout aux standards. On peut en déduire que c'est un journal « décalé », qui se revendique du reste comme tel, puisqu'il se réclame de la satire. En d'autres termes, les lecteurs de *Vigousse* s'intéressent moins à des sujets particuliers qu'au traitement satirique (critique, moqueur et humoristique) de l'actualité.

Enfin, les journaux romands ont des profils très différents. *Le Matin* accorde beaucoup plus d'importance au sport qu'aux informations nationales et aux « people » qu'aux informations économiques et internationales. À l'inverse, *Le Temps* se concentre sur les informations économiques, nationales et internationales. De plus, il accorde de l'importance aux sciences et à la culture, mais se désintéresse totalement du sport et des « people ». À ces deux profils très contrastés, on peut associer des lecteurs eux aussi très différents. Pour lire *Le Matin*, il faut plus s'intéresser au sport et aux « people » qu'à l'économie et à la politique suisse et internationale. Comme il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études pour comprendre les informations sportives et « people », on peut penser que les lecteurs du *Matin* sont majoritairement des personnes peu éduquées (école obligatoire et CFC ou AFP). À l'inverse, on peut penser que les lecteurs du *Temps* sont principalement des personnes très éduquées, qui ont fait des études supérieures (université, HES, EPF), dans la mesure où les informations diffusées par ce journal exigent des connaissances et surtout un intérêt particulier pour ces sujets complexes qui relèvent de disciplines enseignées dans les universités.

### Synthèse : la forme du marché romand de la presse

On peut conclure de cette analyse de la presse romande que l'on a affaire à un oligopole. Les journaux régionaux sont en position de quasi monopole sur les informations régionales. Seuls les cantons de Neuchâtel et du Jura ont 2 quotidiens régionaux. Mais, *L'Express* et

*L'impartial* ont le même propriétaire et la même société d'édition et la seule chose qui change dans leur contenu, ce sont les informations locales (ou communales).

Il existe 3 quotidiens romands, mais *Le Temps* et *Le Matin* ne s'adressent manifestement pas aux mêmes lecteurs et n'essaient donc pas de se voler des lecteurs l'un à l'autre. Ils ne sont donc pas en concurrence. Quant au *Courrier*, il revendique le fait de traiter l'actualité « autrement », c'est-à-dire différemment des autres journaux. Du reste, c'est le seul journal qui n'est pas édité par une société commerciale, mais par une association à but non lucratif. Donc, comme *Vigousse*, mais pour des raisons un peu différentes, c'est un journal à part.

Par conséquent, les 10 journaux que nous avons étudiés, de même que ceux que nous avons laissés de côté (*L'impartial* et *Le Quotidien jurassien*) ne sont pas véritablement en concurrence dans la mesure où ils ne visent pas les mêmes lecteurs : chacun d'eux contrôle un segment du marché romand de la presse.

À cela, il faut ajouter un dernier indicateur : la propriété des journaux. Le marché romand de la presse est dominé par deux entreprises : Tamedia Publications Romandes SA (*Le Matin*, *24 Heures*, *Tribune de Genève*) et Ringier SA (*Le Temps* et plusieurs magazines comme *L'Hebdo*, *L'Illustré*, *TV8*, *Edelweiss* ainsi que de nombreux journaux en Suisse allemande). Editions Suisses Holding SA, société de l'homme d'affaires français Philippe Hersant qui possède *L'Express*, *L'impartial* et *Le Nouvelliste* est un acteur important, mais son poids économique (c'est-à-dire son chiffre d'affaires) est nettement inférieur aux deux autres. Face à ces trois acteurs, les journaux indépendants (*Le Courrier*, *La Liberté*, *Le Journal du Jura* et *Le Quotidien jurassien*) sont économiquement marginaux. Cette situation est le résultat d'une très forte **concentration** : en 1995, la Suisse comptait au total 257 journaux quotidiens, alors qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014 il n'en subsistait que 184<sup>22</sup>. Cela représente une baisse de 28.4% du nombre de quotidiens. En Suisse romande, quelques journaux ont fait faillite : *La Suisse* et *Dimanche.ch* (propriété de Ringier). D'autres ont fusionné : *Le Journal de Genève* avec *La Gazette de Lausanne*, puis *Le Journal de Genève-Gazette de Lausanne* avec *Le Nouveau Quotidien* pour donner naissance au *Temps*, en 1998. Dans le canton de Vaud, Edipresse a acheté tous les concurrents de *24 Heures* en 2005 (*La Presse Riviera-Chablais* et *La Presse Nord-Vaudois*) avant de se faire racheter par le groupe zurichois Tamedia en 2011. Ce processus de concentration a donc consisté en une réduction de l'offre et a abouti à l'élimination de toute concurrence pour l'information régionale (c'est-à-dire à la formation de monopoles régionaux, au niveau des cantons) et, au niveau de la Suisse romande dans son ensemble, à une différenciation si forte des lectorats-cibles que la concurrence n'y est que de façade. Pour ces deux raisons, on peut parler du marché romand de la presse comme d'un oligopole.

---

<sup>22</sup> Médias Suisses, « Evolution du nombre de titres de journaux et des tirages depuis 1939 », janvier 2014 (url : [http://www.mediassuisses.ch/IMG/pdf/Evolution\\_du\\_nombre\\_de\\_titres\\_de\\_journaux\\_et\\_des\\_tirages\\_depuis\\_1939.pdf](http://www.mediassuisses.ch/IMG/pdf/Evolution_du_nombre_de_titres_de_journaux_et_des_tirages_depuis_1939.pdf))



**Annexe 6 : guide méthodique du dossier de presse, par Damien Bonfanti et Viviane Cisier (CEPM, 2014) (extraits)**

# Guide méthodique du « Dossier de presse »



CEPM 2015-v4

## Objectif

Par groupe de 2 ou 3 élèves vous allez concevoir un **dossier de presse** en tenant compte des informations qui vous ont été transmises par votre enseignant lors du cours de Culture générale.

Le dossier de presse est un dossier où les membres de votre groupe s'interrogent sur **un sujet d'actualité ou de société** en utilisant la **presse quotidienne** comme support.

Votre dossier doit répondre aux critères présentés ci-dessous. Il est réalisé sur un **support informatique** et comporte au **minimum 8 pages** (Police Arial, taille 12, interligne simple).

Chaque page sera numérotée et présentera un en-tête et un  pied de page spécifique.

## 1. Page de titre

Votre page de titre doit comporter :

1. les noms et prénoms du groupe
2. l'école
3. la classe
4. la date
5. le titre en relation avec le sujet choisi
6. une illustration



## 2. Table des matières

L'**organisation de votre travail** apparaît dans la table des matières.

Elle sert à présenter les éléments traités dans un ordre déterminé. Elle figure juste après la page de titre. C'est seulement lorsque vous aurez terminé de rédiger et de mettre en forme votre dossier que vous pourrez élaborer la table des matières.

Il faudra que vous indiquiez :

- **le titre des différentes parties (chapitres) du dossier et de ses sous-titres**
- **la numérotation des pages correspondantes**

La table des matières indique le titre de chaque chapitre, avec le numéro de la page où il commence uniquement.

**ATTENTION** : ni la page de titre, ni la page de la table des matières n'apparaissent dans la table des matières. Le premier chapitre est donc forcément : *L'introduction*, le dernier étant les références bibliographiques.

### 3. L'introduction

**Votre introduction doit comporter les points suivants :**

**Premier paragraphe :**

Vous précisez le cadre de votre travail :

Exemple : *Le dossier de presse est..., il se réalise dans le cours de CG durant la 2<sup>ème</sup> année.*

**Deuxième paragraphe :**

Vous expliquez et vous motivez le choix de votre sujet :

Exemple : *Nous avons choisi de parler de la guerre en Ukraine car...*

Vous posez une question qui vous intéresse concernant le sujet choisi :

Exemple : *Pour quelles raisons la guerre a-t-elle débuté ?*

**Troisième paragraphe :**

Vous exposez le point de vue du groupe encore **non documenté** sur la question :

Exemple : *Nous pensons que les causes profondes sont à rechercher dans ...*

⇒ **Longueur : une demi-page.**

### 4. Partie centrale : les articles de presse

Dans cette partie vous ferez figurer :

- Les trois **articles** de journaux que vous avez choisis et qui vous permettent de répondre à votre question.

NB : Ils proviennent de **journaux différents** (minimum une page A4 par article). N'oubliez pas de relever soigneusement **la référence bibliographique** (voir point 7 du guide) et de la faire figurer avec le résumé. Vous ne pouvez pas choisir plus d'un article de presse provenant d'une agence de presse.

Les trois articles devront être **validés** par l'enseignant.

- Le **résumé** de chaque article (une 1/2 page de résumé par article) : Il ne s'agit pas ici de recopier des parties de votre article, mais bien de le résumer avec vos propres mots en vous aidant du MEM.

- Une **analyse** sur chacun des trois articles (une page d'analyse par article) :

**1. Une identification du média et de l'auteur (1 paragraphe) :**

- Indiquez le nom du journal dans lequel vous avez pris votre article.
- Quelle est la date de publication ?
- Qui est l'auteur de l'article ?
- Quel est le propriétaire du journal ?

**2. Une identification du contenu (au moins 1 paragraphe) :**

- Quel est le titre de l'article ?
- De quoi est-il question dans cet article ? Quel est le sujet ?
- De qui parle-t-on et combien de personnes sont concernées ? Qui sont ces personnes ?
- À qui s'adresse l'auteur ? (À quel public ?)
- Quelle est l'intention de communication de l'auteur ? (informer, convaincre, distraire,...)
- Où s'est déroulé l'événement ? Quel est le lieu ?
- Quand l'évènement s'est-il déroulé ?

**3. Le contexte (1 paragraphe) :**

- Pourquoi l'événement est-il arrivé ? (Précisez les causes et les conséquences)
- Pourquoi le journal a-t-il décidé de publier cet article ?

**Attention : votre analyse doit prendre la forme d'un texte constitué de phrases complètes et organisé en paragraphes.**

⇒ **Longueur : 4,5 pages minimum (sans compter les articles)**

## **Plan du dossier de presse**

- Page de titre
- Table des matières
- Introduction
- Partie centrale :
  - Article 1
  - Résumé de l'article 1
  - Analyse de l'article 1
  - Article 2
  - Résumé de l'article 2
  - Analyse de l'article 2
  - Article 3
  - Résumé de l'article 3
  - Analyse de l'article 3
- Conclusion
- Bilan de groupe
- Les références bibliographiques
- (Annexes)



### **5. La conclusion**

Votre travail doit se terminer par une conclusion. Elle vous permet :

- **de faire une synthèse des trois articles de presse.**
- **de répondre à votre question de départ présentée dans l'introduction.**
- **de donner un avis argumenté.**

⇒ **Longueur : une demi-page.**



## 6. Le bilan de groupe

Il donne votre appréciation de groupe sur l'ensemble des étapes du travail. Il doit indiquer:

- ce que la réalisation du dossier de presse a apporté aux membres du groupe (degré de satisfaction).
- ce que vous avez appris à faire en préparant votre travail.
- les points positifs et les principaux obstacles rencontrés.

⇒ *Longueur : une demi-page.*

## 7. Les références bibliographiques

L'utilisation, la copie, même partielle, d'un article de journal oblige de citer les références, c'est-à-dire les indications précises permettant de l'identifier.

*Pour les revues et les articles de journaux on procède de la manière suivante :*

Nom et prénom de l'auteur, Titre de l'article entre guillemets, le mot IN (qui signifie "dans") suivi du titre du périodique en italique, du numéro, du mois et de l'année de sa parution et des pages concernées.

Exemple :

LOVEY Catherine, « Travail : à qui profite vraiment le temps partiel ? », in *Le Temps*, 23 décembre 2007, <http://www.letemps.ch>, site visité le 12 mars 2008.

**Ou**

LOVEY Catherine, « Travail : à qui profite vraiment le temps partiel ? », in *Le Temps*, 23 décembre 2007.

## 8. Planification du travail

Pour réaliser ce dossier, vous disposez de 4 fois 2 périodes en salle informatique :

- 1) semaine 11 (9 mars) : recherche, sélection et validation des articles ;
- 2) semaine 12 (16 mars) : rédaction de l'introduction et début du travail sur les articles (résumé et analyse) ;
- 3) semaine 13 (23 mars) : suite du travail sur les articles ;
- 4) semaine 14 (30 mars) : rédaction de la conclusion, du bilan de groupe et des références bibliographiques/mise en forme du dossier et conception de la page de titre et de la table des matières ;
- 5) **semaine 17 (20 avril 2015 à 7h45) : délai impératif pour la reddition du dossier à l'enseignant (version papier et version informatique, sur clé USB ou CD-R)**

Vous êtes libres de travailler sur le dossier hors-cours.

## 9. Critères d'évaluation du dossier

	Critères	Points max.	Points obtenus
<b>L &amp; C</b>	<input type="checkbox"/> <b>Présentation du travail</b>		
	<input type="checkbox"/> La page de titre est complète (nom, classe, école, année, illustration, sujet, problématique)	1	
	<input type="checkbox"/> Les pages sont numérotées, la table des matières est complète et correspond à la pagination	2	
	<input type="checkbox"/> La présentation du dossier est agréable et claire (propreté, lisibilité, esthétique, harmonie des pages, constance de la police, etc.)	2	
	<input type="checkbox"/> Les références bibliographiques des 3 articles sont complètes et présentées selon les exigences du guide méthodique.	1	
	<input type="checkbox"/> Présence d'un en-tête et d'un pied de page	1	
	<input type="checkbox"/> Texte justifié et articles bien copiés, découpés ou scannés	1	
	<b>TOTAL POINTS</b>	<b>8</b>	
<b>L &amp; C</b>	<input type="checkbox"/> <b>Expression</b>		
	<input type="checkbox"/> Le texte est divisé en paragraphes et la ponctuation est correcte (1/4 de point par faute)	3	
	<input type="checkbox"/> La syntaxe est correcte (1/2 point par faute)	3	
	<input type="checkbox"/> L'emploi des temps est respecté (1/4 point par faute)	2	
	<input type="checkbox"/> Le vocabulaire est bien choisi : pas de répétitions inutiles, d'expressions familières (1/4 point par faute)	3	
	<input type="checkbox"/> Orthographe (1/4 de point par faute)	5	
	<b>TOTAL POINTS</b>	<b>16</b>	
	<b>Note =</b> $\frac{\dots \times 5}{24} + 1 = \dots$ <b>L&amp;C</b>	<b>24</b>	
<b>Soc.</b>	<input type="checkbox"/> <b>Contenu</b>		
	<input type="checkbox"/> L'organisation du dossier est logique, cohérente et respecte le plan	3	
	<input type="checkbox"/> L'introduction présente le sujet correctement (définit le cadre dans lequel le travail est réalisé, justifie le choix de l'élève, définit la problématique, expose le point de vue non documenté)	5	
	<input type="checkbox"/> Le travail présente et résume correctement trois articles	3	
	<input type="checkbox"/> Le travail présente une analyse complète et pertinente de chaque article	6	
	<input type="checkbox"/> La conclusion revient sur la question de départ et tente d'y apporter une réponse	3	
	<input type="checkbox"/> Les apprentis ont effectué un bilan de leur travail de groupe	4	
	<b>TOTAL POINTS</b>	<b>24</b>	
	<b>Note =</b> $\frac{\dots \times 5}{24} + 1 = \dots$ <b>Société</b>	<b>24</b>	

## **Résumé**

Le présent mémoire professionnel traite de la pertinence et des modalités d'un enseignement de la presse en école professionnelle dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG). Un examen des prescriptions du plan d'études cadre pour la culture générale (PEC CG) et des plan d'études école de cinq écoles professionnelles vaudoises amène à constater la possibilité d'un tel enseignement et une volonté effective de la réaliser dans quatre établissements. Un aperçu des pratiques enseignantes révèle toutefois que la presse constitue avant tout un moyen d'enseignement et rarement un thème à part entière du programme d'ECG. À partir d'une critique de la pratique actuelle et plus particulièrement du caractère doxique de l'usage instrumental de la presse dans les cours d'ECG, l'auteur dégage les enjeux fondamentaux d'un enseignement de la presse et les traduit en objectifs conformes aux prescriptions fédérales et locales. Il propose ensuite une séquence thématique transversale et modulable, censée ainsi être adaptable à toute école professionnelle du fait notamment de sa conformité au PEC CG, avant de conclure à la nécessité de la compléter par une autre séquence traitant globalement des stratégies de recherche, de sélection et de traitement de l'information, tous supports techniques confondus, qui devrait idéalement précéder immédiatement la réalisation du travail personnel d'approfondissement de fin de formation.

### **Mots-clés**

Presse, journaux, médias, information, culture générale, ECG, didactique, français.